

Programme de Coordination Locale de l'Enfance 2025-2030¹.



¹ Note aux lecteurs.trices : quoi que très sensibles dans nos actions professionnelles et quotidiennes à l'égalité notamment en termes de genre, nous avons renoncé à l'écriture inclusive au sein de ce document, afin d'en faciliter la lisibilité.

Table des matières

Partie 1 : Plan de coordination locale de l'enfance	6
Contexte	7
I. Description de la commune	7
II. Déclaration de politique communale de Sprimont 2024 - 2030	8
III. Contexte et historique des actions menées par l'Accueil Temps Libre	9
1. Rétrospective des Programmes de Coordination Locale pour l'Enfance à Sprimont (2005-2025)	9
Les opérateurs.....	11
I. Identification des opérateurs d'accueil participant au programme CLE.....	11
1. Artémuse A.S.B.L.....	11
2. Biblio Ludo Sprimont	11
3. bulaFIT	11
4. Be Fly	12
5. Centre d'Interprétation de la Pierre.....	12
6. Centre Sportif Local Intégré	12
7. Foyer culturel de Sprimont.....	13
8. La Maison des jeunes de Banneux et les écoles de devoirs « Les Crayons » et « Les Styl'oh » 13	
9. Le service de l'accueil extrascolaire de la commune	13
10. Les Mouflets A.S.B.L.	14
11. Ocarina A.S.B.L. – Régionale de Liège (anciennement « Jeunesse et Santé »)	14
12. ONELIFE Sports	14
13. POM A.S.B.L.	15
14. Speech Splash A.S.B.L.	15
15. Tennis Club du Tultay.....	15
II. Identification des autres opérateurs d'accueil	16
1. Académie O.V.A.	16
2. Basket Club de Sprimont.....	16
3. Cali Sports.....	16
4. Centre de formation du vélo-club Ardennes.....	17
5. Centre équestre de Dolembreux	17

6.	Centre NEM'Ô.....	17
7.	Ex-Sprimont-Nous	17
8.	Go 2 Sport.....	18
9.	Handball Club Sprimont.....	18
10.	Je'ux positive.....	18
11.	Les petits pousses	18
12.	Les Rigoleaux.....	19
13.	Patro Saint Joseph de Dolembreux	19
14.	Pégase	19
15.	Psychomotiv A.S.B.L.....	19
16.	Royal Football Club Banneux - Sprimont.....	20
17.	Royal Football Club Fraiture.....	20
18.	Scouts de Louveigné	20
19.	Scouts de Sprimont.....	20
20.	Sport Fun Activ	21
21.	Sprimont Judo Team – A.S.B.L. T'Al-KIH – Fédération des arts martiaux.....	21
22.	Village sportif « Tennissimo » A.S.B.L.	21
23.	T.T. Dolembreux	21
24.	Yali Club.....	22
III.	Les opérateurs qui demandent un agrément.....	22
IV.	Les collaborations existantes	22
1.	Transmission des informations relatives aux activités proposées ;	22
2.	Développement de collaborations	23
	Diagnostic global.....	24
I.	Evaluation du programme CLE 2020-2025.....	24
1.	Accueil des enfants	24
2.	Activités proposées.....	24
3.	Organisation et accessibilité	25
II.	Etat des lieux	27
1.	Principaux besoins et difficultés identifiés.....	27
III.	Besoins identifiés	29
1.	Renforcer l'encadrement au sein de l'ATL : un besoin prioritaire	29

2.	L'accueil des enfants de la maternelle durant les congés scolaires	30
3.	Communication/information auprès des parents : un enjeu toujours prioritaire	31
4.	Infrastructures : la qualité du cadre d'accueil et de l'environnement	31
5.	Travail collaboratif	32
6.	Fréquentation des enfants entre 10 et 12 ans en grosse diminution lors des stages.....	32
7.	Activités proposées de manière générale	33
8.	Offres d'accueils pas toujours suffisante au regard des congés scolaires	33
9.	Améliorer l'accessibilité à l'accueil pour toutes les familles	33
10.	Soutien financier	34
IV.	Objectifs prioritaires et actions à mener.....	34
1.	Priorités majeures (2025-2026 – Démarrage immédiat) - Nécessaires pour répondre aux urgences identifiées et stabiliser l'accueil.....	34
2.	Priorités importantes (2026-2028 – Développement progressif) - Pour élargir et diversifier l'offre, et répondre à des besoins spécifiques	36
3.	Objectifs et actions transversaux	42
V.	Rétroplanning	47
VI.	Conclusion du processus de programmation de coordination locale de l'enfance	50
VII.	Modalités de collaborations entre les opérateurs	50
VIII.	Modalité d'information aux usagers potentiels	51
IX.	Modalités de répartition des moyens publics octroyés aux secteurs.....	52
1.	Les opérateurs	52
2.	Le service accueil extrascolaire communal	53
3.	La mise à disposition de matériel	55
4.	La coordination ATL.....	56
5.	Les subsides	56
6.	Conclusion	56
X.	Partenariat Automne Détente – PAD	57
1.	Opérateurs concernés	57
2.	Bilan du partenariat avec le Centre Sportif Local Intégré (CSLI)	57
XI.	Conclusion du plan CLE 2025-2030.....	58
	Partie 2 : Renouvellements d'agrément des accueils extrascolaires.....	60
	Opérateurs – demande d'agrément accueil extrascolaire	61
I.	L'accueil extrascolaire de la commune de Sprimont.....	61

1.	Informations générales	61
2.	Projet d'accueil	61
3.	Horaires et participation financière des personnes qui confient les enfants.....	63
4.	Le projet d'accueil	65
5.	Aide aux devoirs et accueil extrascolaire	65
6.	Reconnaitances, agréments ou autorisations	66
7.	Les lieux où peuvent être accueillis les enfants :	67
8.	Le cas échéant, les modes, en ce compris l'encadrement et durées prévisibles des déplacements :	68
9.	L'offre et les activités d'accueil par lieu et par période durant lesquelles les enfants sont accueillis	69
II.	L'accueil extrascolaire les Mouflets	71
1.	Informations générales	71
2.	Projet d'accueil	71
3.	Horaires et participation financière des personnes qui confient les enfants.....	72
4.	La qualification du personnel	72
5.	Reconnaitances, agréments ou autorisations	72
6.	Le lieu où les enfants peuvent être accueillis :	72
7.	Le cas échéant, les modes, en ce compris l'encadrement et durées prévisibles des déplacements :	72
8.	L'offre et les activités d'accueil par lieu et par période durant lesquelles les enfants sont accueillis	73
	Les annexes.....	74
I.	Annexe 1 : Page extraite de la brochure <i>SPRIMONT INFOS - AVRIL 2025</i> , présentée à titre d'exemple.....	74
II.	Annexe 2 : RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR – service Accueil Extrascolaire – Accueil Temps Libre - commune de Sprimont	77
III.	Annexe 3 : PROJET PÉDAGOGIQUE - service Accueil Extrascolaire – Accueil Temps Libre - commune de Sprimont.....	77
IV.	Annexe 4 : Descriptif de fonctions.....	77
V.	Annexe 5 : Règlement d'ordre intérieur Accueil Extrascolaire – Les Mouflets.....	77
VI.	Annexe 6 : Projet pédagogique Accueil Extrascolaire – Les Mouflets	77
VII.	Annexe 7 : Formation du personnel – Les Mouflets	77

Partie 1 : Plan de coordination locale de l'enfance



Contexte

I. Description de la commune

La commune de Sprimont est située dans la province de Liège à environ 20 kilomètres au sud de la ville de Liège. Elle s'étend sur 7 650 hectares et comptait, au 1er janvier 2025, 15 169 habitants. Une croissance démographique constante illustre l'attrait de Sprimont, tant pour son cadre de vie rural que pour sa facilité d'accès.

Depuis la fusion des communes en 1977, Sprimont rassemble les anciennes entités de Sprimont, Louveigné, Dolembreux, Gomzé-Andoumont, Rouvrex ainsi qu'une partie de l'ancienne commune de Comblain-au-Pont (Fraiture, Rivage et Douxflamme). Elle est bordée au nord par Chaudfontaine (Beaufays) et Trooz, à l'ouest par Esneux et Comblain-au-Pont, au sud par Aywaille, et à l'est par Theux et Pepinster.

Le territoire communal se distingue par la richesse de ses espaces naturels : près de 50 % de la superficie est constituée de terres agricoles, principalement des prairies, et 27 % de surfaces boisées. Sprimont offre ainsi un cadre de vie verdoyant et diversifié, marqué par ses vallées, ses hameaux, ses villages pittoresques et ses nombreux sites historiques. Trois rivières — l'Ourthe, l'Amblève et la Vesdre traversent la commune.

Le sous-sol sprimontois, riche en calcaire et en petit granit, contribue encore aujourd'hui à la renommée de la commune grâce à l'exploitation de plusieurs carrières situées dans sa partie sud-ouest. À noter que les activités extrascolaires de la commune tentent, par de petites actions, comme le nom de leurs activités « **Les T'Ailleurs de crayons** », de valoriser, à leur manière, le patrimoine sprimontois.

Bien que fortement ancrée dans son identité rurale, Sprimont bénéficie d'une excellente accessibilité, soutenue par des axes majeurs tels que l'autoroute E25 (Liège-Bastogne) et les nationales N30, N62, N666 et N678. Cette situation favorise son dynamisme économique, notamment à travers les zones d'activités de Damré, Cornemont, du Fond Leval et de la rue d'Aywaille.

Concernant la population de 2,5 ans à 12 ans, les données de Statbel **au 16 juin 2024** recensent environ **1 600 enfants sur le territoire**. L'enseignement communal est assuré par quatre écoles : l'école communale de Dolembreux, l'école communale de Louveigné (« l'école des p'tits loups »), l'école communale de Sprimont-Centre (qui gère également les implantations maternelles de Florzé et Fraiture) et l'école communale de Lincé (qui prend également en charge l'implantation du Hornay).

L'enseignement libre est représenté par trois écoles — l'école Emmanuel, l'école Mater Dei et l'école Saint-Joseph —, toutes gérées par un même pouvoir organisateur. À noter que l'école Mater Dei accueille une classe inclusive en partenariat avec l'école spécialisée libre « Les Castors ».

En matière d'Accueil Temps Libre, Sprimont compte 11 accueils extrascolaires, 2 écoles de devoirs, ainsi que 3 opérateurs agréés en Centres de Vacances, sans oublier les nombreux opérateurs sportifs, artistiques et pluridisciplinaires qui contribuent à l'offre d'activités pour les enfants.

II. Déclaration de politique communale de Sprimont 2024 - 2030

Dans sa déclaration de politique 2024-2030, la commune de Sprimont affirme une volonté forte de soutenir le développement harmonieux des enfants de 2,5 à 12 ans, en agissant de manière concertée sur les champs de l'enseignement, de l'accueil extrascolaire et de l'épanouissement global des enfants.

Dans le domaine de l'enseignement fondamental, la commune entend garantir un cadre éducatif de qualité, inclusif et bienveillant. Certaines priorités portent notamment sur le fait de :

- + Créer un chemin d'accès villageois sécurisé vers l'école de Dolembreux et un espace de jeux sports pour encourager les activités physiques et l'épanouissement des enfants après des heures de classe ;
- + Rénover le bloc sanitaire dans les écoles de Lincé et de Fraiture, pour garantir un cadre hygiénique adéquat ;
- + Rendre les structures d'accueil inclusives et permettre la prise en charge adaptée des enfants à besoins spécifiques ;
- + Prévenir et lutter contre toute forme de harcèlement scolaire au sein de nos écoles fondamentales par la mise en place de campagnes de sensibilisation et de prévention dans toutes les écoles, ainsi que la création d'un environnement scolaire respectueux et bienveillant pour chaque élève.

En ce qui concerne l'accueil extrascolaire et la petite enfance, la commune s'exprime sur la question :

« Les activités extrascolaires jouent un rôle essentiel dans l'épanouissement et le développement des jeunes, en complément de l'enseignement classique. Elles favorisent la créativité, la solidarité, et l'esprit d'équipe, tout en permettant à chacun de découvrir de nouvelles passions. Les encadrants, par leur engagement et leur bienveillance, assurent un accompagnement de qualité. L'accueil de la petite enfance, quant à lui, constitue le premier pas vers une éducation ouverte à tous, en préparant les enfants à un avenir plein de promesses et d'opportunités ».

- + Construire une nouvelle crèche à Sendrogne (21 places) afin de répondre aux besoins croissants des familles et d'offrir un accueil bienveillant et structurant aux tout-petits ;
- + Soutenir la parentalité par des actions (débat, conférences, ateliers, groupes de discussion...) sur les thèmes de la santé, de l'éducation et du bien-être des enfants ;
- + Valoriser une alimentation saine et équilibrée pour les jeunes enfants ;
- + **Poursuivre notre collaboration pour perfectionner l'accueil extrascolaire dans nos écoles communales et les écoles libres afin de garantir aux enfants un épanouissement tout au long de l'année et offrir aux familles un cadre souple et adapté ;**
- + Créer des moments de partages intergénérationnels (ateliers, animations avec les seniors) pour renforcer le lien social et enrichir l'expérience des jeunes enfants.

Enfin, l'attention portée à la jeunesse se traduit aussi par une volonté de favoriser la participation active des enfants à la vie communale, via le Conseil Communal des Enfants et Place Aux Enfants et d'encourager leur créativité, leur autonomie et leur engagement citoyen.

Dans l'ancien programme stratégique transversal de la commune (2019–2024), l'importance d'un encadrement de qualité dans le domaine de l'Accueil Temps Libre était déjà soulignée. Comme le met en évidence l'évaluation du programme CLE précédent, un suivi renforcé du personnel de l'accueil extrascolaire est progressivement mis en place depuis plusieurs années, à travers des

actions telles que la formation, le transfert des acquis, l'accompagnement et l'évaluation. La professionnalisation du métier d'accueillant extrascolaire constitue un processus complexe, nécessitant du temps, des ressources et un engagement constant. C'est pourquoi elle demeure toujours une priorité essentielle.

III. Contexte et historique des actions menées par l'Accueil Temps Libre

La commune de Sprimont a intégré le dispositif Accueil Temps Libre en 2003. Elle en est actuellement à son cinquième renouvellement du Programme de Coordination Locale pour l'Enfance. Il est intéressant de mettre en lumière les objectifs prioritaires visés à chaque étape ainsi que les évaluations réalisées, afin d'avoir une vue d'ensemble de l'évolution du dispositif. Comprendre d'où l'on vient permet de mieux préparer la suite. Cette rétrospective offre une perspective concernant l'évolution des initiatives de l'Accueil Temps Libre sur ce qui a été accompli, au fil des années, pour améliorer l'accueil extrascolaire. Elle permet également de faire ressortir certains freins, y compris ceux qui persistent encore aujourd'hui.

1. Rétrospective des Programmes de Coordination Locale pour l'Enfance à Sprimont (2005-2025)

a. Programme CLE 2005-2010 :

Le premier Programme CLE a permis de **structurer l'accueil extrascolaire** en identifiant les opérateurs, en recensant les **besoins** (notamment pour l'accueil du mercredi et l'amélioration des locaux) et en encourageant la **collaboration** entre acteurs locaux.

L'évaluation de 2009 a souligné des évolutions positives : amélioration de l'offre pour les 3-6 ans, ateliers du mercredi, uniformisation des horaires, meilleure information aux parents, et hausse du taux d'encadrement. Toutefois, certains défis sont restés : couverture géographique incomplète, faible reconnaissance du statut des accueillantes, et lourde charge administrative.

b. Programme CLE 2010-2015 :

Ce programme a **consolidé les acquis et renforcé l'offre d'accueil** : mise en place de stages, allongement des horaires, et meilleure communication avec les familles. La dynamique de collaboration a progressé grâce à la coordination active de l'ATL et au soutien de l'ONE.

Toutefois, plusieurs enjeux ont perduré : manque de reconnaissance du métier d'accueillant, stagnation du taux d'encadrement.

c. Programme CLE 2015-2020 :

Le programme 2015-2020 a **marqué une nouvelle étape en élargissant la collaboration avec de nombreux opérateurs culturels**, sportifs et éducatifs. Un état des lieux précis a mis en évidence le besoin d'activités plus diversifiées, de personnel mieux formé et d'infrastructures adaptées. Le service communal ATL et l'ASBL Les Mouflets ont renforcé leur rôle central, en proposant une offre accessible et qualitative pour les enfants de 2,5 à 12 ans. Le financement a été mieux ajusté à la

fréquentation réelle, et la professionnalisation du personnel s'est développée, tout en renforçant la cohérence globale des services d'accueil grâce à des rencontres régulières entre partenaires.

d. Programme CLE 2020-2025 :

Dans un contexte d'élargissement démographique, [le programme 2020-2025](#) a poursuivi la dynamique d'amélioration de l'accueil extrascolaire en renforçant les horaires d'accueil jusqu'à 18h00 concernant l'accueil du mercredi centralisé.

Les priorités identifiées concernaient l'augmentation des activités sportives et culturelles, l'accueil des tout-petits, la formation du personnel, l'amélioration des infrastructures et l'optimisation de la communication numérique avec les familles.

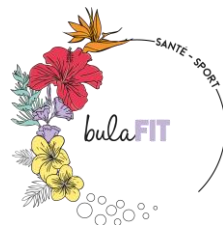
Les opérateurs

I. Identification des opérateurs d'accueil participant au programme CLE

L'objectif est de recenser et valoriser les opérateurs d'accueil qui, en s'impliquant dans le programme CLE, répondent aux besoins de la population et participent à l'évolution de la qualité de l'accueil.

1. Artémuse A.S.B.L.			
Responsable : Fabienne VANBRABANT			
Adresse du lieu d'accueil : Place du Tilleul, 7 – 4141 Louveigné		Adresse du siège social : Rue Hazaie, 6 – 4140 Sprimont	
0478/12.96.34	info@artemuse.be	www.artemuse.be	
<i>Description des activités : Découverte et apprentissage de la musique et organisation de stages durant les congés scolaires.</i>			

2. Biblio Ludo Sprimont			
Responsable : Françoise CZAPLICKI			
Adresse du lieu d'accueil : Rue du Centre, 31 – 4140 Sprimont			
04/382.16.62	francoise.czaplicki@sprimont.be	https://bibliothequedesprimont.be	
<i>Description des activités : Conseils livres et jeux, prêt interbibliothèques et prêt à domicile, livres numériques, grainothèque, animations diverses.</i>			

3. bulaFIT			
Responsable : Nora ADIB			
Adresse du lieu d'accueil : Rue de Remouchamps, 33 – 4141 Louveigné			
0474/04.50.27	info@bulafit.be	https://www.bulafit.be	
<i>Description des activités : Ateliers de psychomotricité et organisation de stages durant les congés scolaires.</i>			

4. Be Fly		
Responsable : Sophie RIDOLFI		
Adresse du lieu d'accueil :		Adresse du siège social : Rue de Slasse, 5 4141 Louveigné
1) Rue Rodolphe Bernard, 39 - 4140 Chanxhe 2) Rue d'Esneux, 26 - 4140 Dolembreux 3) Rue du Pérreón, 83B - 4141 Louveigné		
0492/85.23.48	infos@befly-sprimont.be	www.befly-sprimont.be
<i><u>Description des activités</u> : Apprentissage du Cheerleading, de la Pomdance et de la Gymnastique rythmique et organisation de stages durant les congés scolaires.</i>		



5. Centre d'Interprétation de la Pierre		
Directrice : Céline MOREAU		
Adresse du lieu d'accueil : Rue Joseph Potier 54, 4140 Sprimont		Adresse du siège social : Rue Joseph Potier 54, 4140 Sprimont
04 382 21 95	celine.moureau@sprimont.be	www.cip-sprimont.be
<u>Description des activités</u> : L'espace muséal propose des animations et activités pour les enfants.		



CENTRE
D'INTERPRÉTATION
DE LA PIERRE

6. Centre Sportif Local Intégré		
Directeur : Guillaume LEJEUNE		
Adresse du lieu d'accueil : Rue Joseph Potier, 15 4140 Sprimont + Ecoles communales		Adresse du siège social : Rue du Centre, 1 4140 Sprimont
04/267.60.37	csli.sport@sprimont.be	www.sprimontsport.be
<u>Description des activités</u> : Organisation d'ateliers et d'animations durant l'année scolaire et organisation de stages durant les congés scolaires.		

The logo for 'sprimont sport csl' features the word 'sprimont' in a small, black, sans-serif font above the word 'sport' in a large, bold, black, sans-serif font. Below 'sport' is the acronym 'csl' in a small, black, sans-serif font. A colorful, multi-colored swoosh (red, orange, yellow, green, blue) curves under the text. At the bottom of the swoosh are five small, stylized human figures in various poses, representing a team or group.

7. Foyer culturel de Sprimont		
Responsable : Quentin GILET		
Adresse du lieu d'accueil : Rue du Centre, 81 - 4140 Sprimont		
04/382.29.67	info@foyer-culturel-sprimont.be	www.foyer-culturel-sprimont.be
<u>Description des activités</u> : <i>Programmation culturelle jeune public et organisation de stages durant les congés scolaires.</i>		

The logo for Foyer Culturel Sprimont features the word "FOYER" in white capital letters on a black rectangular background. To the right of this, the word "CULTUREL" is written in black capital letters, and below it, the word "SPRIMONT" is written in black capital letters with a solid black circle replacing the letter "O".

8. La Maison des jeunes de Banneux et les écoles de devoirs « Les Crayons » et « Les Styl'oh »		
Responsable : Denis LISIN		
Adresse du lieu d'accueil : Rue de Banneux, 10 – 4141 Louveigné		
04 360 91 53	mdjb@skynet.be	www.mdjb.be
<u>Description des activités</u> : Soutien scolaire, ateliers ludiques, culturels et/ou sportifs et organisation de stages durant les congés scolaires.		

The logo is a blue square with a white outline of a house. Inside the house, the text 'Maison des Jeunes' is written in a stylized font, with 'Jeunes' in orange and 'Maison des' in white. Below the house outline, the word 'BANNEUX' is written in large, bold, white capital letters, and 'ASBL' is written in smaller white capital letters to the right.

9. Le service de l'accueil extrascolaire de la commune		
Responsable de projet : Céline GEORGES		
Adresse du lieu d'accueil : Ecoles communales et libres du territoire	Adresse du siège social : Rue du Centre, 1 4140 Sprimont	
04/247.09.93	celine.georges@sprimont.be	www.sprimont.be
<i><u>Description des activités :</u> Encadrement périscolaire des 7 écoles (10 implantations) de Sprimont, ateliers centralisés le mercredi après-midi, organisation de stages durant les congés scolaires et accueil des enfants lors des journées pédagogiques.</i>		



10. Les Mouflets A.S.B.L.			
Coordinatrice : Martine ZIDA			
Adresse du lieu d'accueil : Rue de l'Esplanade, 19 – 4141 Banneux			
0488/12.76.84	lesmoufletsasbl@gmail.com	www.lesmoufletsasbl.be	
<u>Description des activités :</u> Soutien scolaire, ateliers ludiques et organisation de stages durant les congés scolaires.			

11. Ocarina A.S.B.L. – Régionale de Liège (anciennement « Jeunesse et Santé »)		
Animatrice permanente : Fanny DEBATTY-GONCE		
Adresse du lieu d'accueil : Rue de l'Enseignement, 5 4140 Sprimont	Adresse du siège social : Place du XX août, 38 4000 Liège	
04/ 232 29 30	liege@ocarina.be	
<u>Description des activités</u> : Organisation de plaines de vacances durant le mois de juillet.		

12. ONELIFE Sports		
Responsable : Kelly MARTINS		
Adresse du lieu d'accueil : 1) Place Joseph Wauters, 15 - 4140 Sprimont 2) Rue Joseph Potier, 15 - 4140 Sprimont	Adresse du siège social : Thier du Hornay, 47 4140 Sprimont	
0496/66.41.84	mk.onelife@gmail.com	
<u>Description des activités</u> : Organisation de cours de danse et de fitness, stages multisports durant les congés scolaires.		

13. POM A.S.B.L.		
Responsable : Valérie COLLET		
Adresse du lieu d'accueil : Ecoles communales	Adresse du siège social : Rue Péry-Hameau, 25 - 4870TROOZ	
0479/74.21.57	asblpom@gmail.com	
<u>Description des activités</u> : Ateliers artistiques et organisation de stages durant les congés scolaires		

14. Speech Splash A.S.B.L.		
Responsable : Jennifer MAUS		
Adresse du lieu d'accueil :		Adresse du siège social :
1) Rue d'Esneux, 28 - 4140 Dolembreux 2) Rue du Pérreón, 83B - 4141 Louveigné 3) Rue du Grand Bru, 20 - 4140 Sprimont		Rue Gaillard Cheval, 154 4041 Vottem
0496/08.14.04	jennifer@speech-splash.be	www.speech-splash.be
<u>Description des activités</u> : Apprentissage de langues et organisation de stages durant les congés scolaires.		



15. Tennis Club du Tultay		
Président : Jean-Pierre MARTINELLI		
Adresse du lieu d'accueil :		Adresse du siège social :
1) Rue Néronry, 19 - 4140 Sprimont 2) Grand Bru, 20 - 4140 Sprimont		Rue Néronry, 19 4140 Sprimont
0494/18.33.66	jean_pierre_martinelli@yahoo.fr	www.tcultay.be
<u>Description des activités :</u> Apprentissage du tennis (entraînement et championnat) et organisation de stages durant les congés scolaires.		

The logo for Tennis Club du Tultay features the word "Tultay" in a large, dark blue, sans-serif font. Above the letters "t", "u", and "l" are several thin, curved lines in various colors (blue, green, yellow, orange, red, purple) that fan out to the right, resembling a stylized sunburst or a tennis racket's strings. Below the word "Tultay" are the words "tennis club" in a smaller, dark blue, sans-serif font, followed by three small colored circles (red, yellow, green).

II. Identification des autres opérateurs d'accueil

Les opérateurs listés ci-dessous sont actifs sur le territoire communal ; par leurs actions, ils répondent aux besoins de la population et contribuent au développement du secteur de l'accueil des enfants.

1. Académie O.V.A.			
Responsable : Cédric FEYE			
Adresse du lieu d'accueil :		Adresse du siège social :	
1) Rue du Pérreón 83B - 4141 Louveigné 2) Rue de l'Esplanade, 12 - 4141 Banneux 3) Rue du Centre, 81 - 4140 Sprimont		Rue Marsale, 10 4920 Aywaille	
04/384.60.11	info@academie-ova.be	www.academie-ova.org	
<i>Description des activités : Apprentissage de la musique, du théâtre, de la danse et pluridisciplinaire.</i>			

2. Basket Club de Sprimont			
Responsable : Laurent BECK			
Adresse du lieu d'accueil :			
Rue J. Potier, 15 – 4140 Sprimont			
0478/29.27.50	bcsprimont.secretariat@gmail.com	www.bcsprimont.be	
<i>Description des activités: Apprentissage du basketball (entraînement et championnat) et organisation de stages durant les congés scolaires.</i>			

3. Cali Sports			
Responsable : Mélanie CALICETTO			
Adresse du lieu d'accueil :		Adresse du siège social :	
1) Rue du Pérreón, 83B - 4141 Louveigné 2) Rue Joseph Potier, 15 - 4140 Sprimont		Rue de l'Esplanade 21/A23 4141 Banneux	
0497/84.61.76	cali.sports@outlook.be		
<i>Description des activités : Organisation de stages durant les congés scolaires.</i>			

4. Centre de formation du vélo-club Ardennes		
Responsable : Cyril FRANCKART		
Adresse du lieu d'accueil : Rue du Pérréon 83B 4141 Louveigné	Adresse du siège social : Rue Gueufosse, 70 4610 Beyne-Heusay	
0470/ 016 538	centredeformationvca@gmail.com centredeformation@vcardennes.be	
<i>Description des activités : Organisation de stages durant les congés scolaires.</i>		

5. Centre équestre de Dolembreux	
Responsable : Anne-Sophie DE BIOLLEY	
Adresse du lieu d'accueil : Haie des Chênes 12 - 4140 Sprimont	
0498/43.66.22	asdebiolley@yahoo.be
<u>Description des activités</u> : Apprentissage de l'équitation et du soin au cheval et organisation de stages durant les congés scolaires.	



6. Centre NEM'Ô			 centre nem'ô
Responsable : Cécile GAUTHOYE			
Adresse du lieu d'accueil : Rue Lileutige, 88 - 4140 Sprimont			
0476/81.05.17	gauthoyececil@yahoo.fr	www.centrenemo.be	
<i>Description des activités : Apprentissage de la natation.</i>			

7. Ex-Sprimont-Nous			
Adresse du lieu d'accueil : Rue de l'Enseignement, 5 4140 Sprimont		Adresse du siège social : Rue de Blindéf, 2 4141 Louveigné	
0477/31.92.01	contact@exp-sprimont-nous.com	www.ex-sprimont-nous.com	
<i>Description des activités : Apprentissage de diverses danses.</i>			

8. Go 2 Sport			
Adresse du lieu d'accueil : Rue Lileutige, 88 - 4140 Sprimont		Adresse du siège social : Thier, 26 - 4910 Polleur	
0495/87.08.56	go2sportasbl@gmail.com	www.go-2-sport.be	
<i><u>Description des activités</u> : Apprentissage de la natation et organisation de stages durant les congés scolaires</i>			

9. Handball Club Sprimont		
Responsable : Thierry DUBUC		
Adresse du lieu d'accueil : Rue Joseph potier, 15 – 4140 Sprimont		
0474/22.90.96	thierry.dubuc@gmail.com	www.hcsprimont.be
<u>Description des activités</u> : Apprentissage du Hand-ball (entrainement et championnat) et organisation de stages durant les congés scolaires.		



10. Je'ux positive		
Adresse du lieu d'accueil : Rue du Monçay, 5C - 4140 Sprimont		
0498/65.44.87	jeuxpositive@gmail.com	
<u>Description des activités</u> : lieu de rencontre entre parents et enfants afin de promouvoir le jeu de société moderne et la parentalité positive		

11. Les petits pousses		
Responsable : Francine BERHIN		
Adresse du lieu d'accueil : Rue d'Esneux, 119 - 4140 Sprimont		
0478/75.45.93	francine.berhin@gmail.com	
<i>Description des activités : Aide aux devoirs à domicile et soutien scolaire</i>		

12. Les Rigoleaux		
Responsable : Joicy LEMPEREUR		
Adresse du lieu d'accueil : Rue de Remouchamps, 17 4141 Louveigné		Adresse du siège social : Pavillon Champs, 49b 4920 HARZÉ
0470/45.17.30	info@lesrigoleaux.be	www.lesrigoleaux.be
<u>Description des activités</u> : Apprentissage de la natation		



13. Patro Saint Joseph de Dolembreux		
Adresse du lieu d'accueil : Rue Jean Doinet, 11B - 4140 Sprimont		
0492/09.86.96	secretariatpatrodlx@gmail.com	
<u>Description des activités</u> : Mouvement de jeunesse		

14. Pégase		
Responsable : Virginie GRIFGNÉ		
Adresse du lieu d'accueil : Rue Cochetay, 54 - 4140 Sprimont		
04/368.36.18	asblpegase@hotmail.be	https://asblpegase.odoo.com
<u>Description des activités :</u> Centre de thérapie à médiation équine, poney club inclusif (Apprentissage de l'équitation et du soin aux chevaux) et organisation de stages durant les congés scolaires		



15. Psychomotive A.S.B.L.		
Responsable : Eliane DESMIDT		
Adresse du lieu d'accueil :		Adresse du siège social : Rue de Beaufays, 20 4140 Sprimont
0475/71.42.96	eliane.desmidt@psychomotive.be	www.psychomotive.be
<u>Description des activités :</u> Aides thérapeutiques et éducatives - Soutien au développement des enfants.		



16.Royal Football Club Banneux - Sprimont		
Responsable : Marc LERUTH		
Adresse du lieu d'accueil : 1) Rue de Banneux - 4141 Banneux 2) Rue Neronry - 4140 Sprimont		Adresse du siège social : Rue de l'Esplanade, 54 4141 Louveigné
0495/21.57.81	secretariat.rfcbs@gmail.com	https://rfcb-sprimont.be/
<u>Description des activités</u> : Apprentissage du football (entrainement et championnat) et organisation de stages durant les congés scolaires.		



17. Royal Football Club Fraiture	
Responsable : Béatrice WÉGIMONT	
Adresse du lieu d'accueil : 1) Rue de la ferme, 1 - 4140 Sprimont 2) Ravel de l'Ourthe – 4171 Poulseur	Adresse du siège social : 1) Rue de la ferme, 1 2) 4140 Sprimont
04/384.48.45	rfraiturefc@gmail.com
<u>Description des activités :</u> Apprentissage du football (entraînement et championnat) et organisation de stages durant les congés scolaires.	

18. Scouts de Louveigné			
Adresse du lieu d'accueil : Rue du gravier - 4141 Louveigné			
0492/40.67.34	unite_louveigne@outlook.be	www.unite-louveigne.be	
<u>Description des activités</u> : Mouvement de jeunesse			

19.Scouts de Sprimont		
Adresse du lieu d'accueil : Rue de l'Agneau, 13 - 4140 Sprimont		
0476/98.99.98	marie.sottiau@hotmail.com	
<u>Description des activités</u> : Mouvement de jeunesse		

20.Sport Fun Activ		
Responsable : Alexandre FLASSCHOEN		
Adresse du lieu d'accueil :		Adresse du siège social :
1) Rue d'Esneux, 26 - 4140 Sprimont		Rue Franklin Roosevelt, 245
2) Rue de l'Enseignement, 5 - 4140 Sprimont		4870 Trooz
0479/93.43.80	info@sportfunactiv.be	www.sportfunactiv.be
<i>Description des activités : Organisation de stages durant les congés scolaires.</i>		



21.Sprimont Judo Team – A.S.B.L. T’AI-KIH – Fédération des arts martiaux			
Responsable : Frédéric FONTAINE			
Adresse du lieu d’accueil : Rue Adolphe Bernard, 39 4140 Chanxhe		Adresse du siège social : Rue du Doyard, 24 4141 Louveigné	
0496/42.89.98	sprimontjudoteam@gmail.com	www.sprimontjudoteam.com	
<i>Description des activités : Apprentissage du judo (entrainement et championnat) et organisation de stages durant les congés scolaires.</i>			

22. Village sportif « Tennissimo » A.S.B.L.			 Tennissimo TENNIS ● PADEL ● PAINTBALL
Responsable : Régis DEFAYS			
Adresse du lieu d'accueil : Grand Bru, 20 – 4140 Sprimont			
0496/91.97.33	info@tennissimo.be	www.tennissimo.be	
<u>Description des activités :</u> Apprentissage du tennis (entraînement et championnat) et organisation de stages durant les congés scolaires.			

23.T.T. Dolembreux			
Responsable : Christophe PROUEUR			
Adresse du lieu d'accueil : Route d'Esneux, 26 – 4140 Sprimont		Adresse du siège social :	
0473/63.20.73	proueur.christophe@gmail.com	www.tt-dolembreux-10.websself.net	
<u>Description des activités</u> : Apprentissage du tennis de table (entrainement et championnat).			

24.Yali Club	
Responsable : Jean-Sébastien LEGROS	
Adresse du lieu d'accueil : Rue du Pérreón 83B - 4141 Louveigné	Adresse du siège social : Clos Yves Robert, 16 – 4141 Louveigné
0479/52.73.29	yaliclub.infos@gmail.com
<u>Description des activités</u> : Ateliers d'éveil sportif et organisation de stages durant les congés scolaires	



III. Les opérateurs qui demandent un agrément

- ✚ Le service de l'accueil extrascolaire de la commune de Sprimont
- ✚ L'A.S.B.L. « Les Mouflets » - section accueil extrascolaire

IV. Les collaborations existantes

1. Transmission des informations relatives aux activités proposées ;

Chaque opérateur d'accueil est invité, s'il le souhaite, à transmettre les informations relatives aux activités et stages proposés pour les enfants de 2,5 à 12 ans. La coordination Accueil Temps Libre se charge ensuite de les relayer dans le *Sprimont Infos* ainsi que sur le site internet de la commune.

Le Sprimont Infos² est une brochure éditée par la commune tous les deux mois. Elle rassemble les principales informations concernant l'actualité communale. Afin d'y publier les informations, les opérateurs doivent les envoyer pour des dates précises. Cependant, cette contrainte pose deux difficultés :

- Le *Sprimont Infos* ne paraît pas toujours aux moments les plus opportuns pour les activités de l'Accueil Temps Libre.
- Les petits opérateurs rencontrent des difficultés à fournir les informations aussi tôt, pour plusieurs raisons : l'approbation des locations de salles arrive souvent tardivement, l'organisation d'événements se décide parfois seulement un mois à l'avance, et les changements dans les rythmes scolaires laissent peu de répit. Ainsi, à peine un stage est-il terminé qu'il faut déjà planifier les suivants.

Ce moyen de communication est à conserver, car le canal choisi reste efficace pour transmettre les informations et est gratuit pour les opérateurs. Des solutions pourraient être envisagées pour accompagner les opérateurs dans la programmation de leur organisation.

Le relais des informations par le site communal peut être mis à jour régulièrement. L'opérateur peut revenir vers la coordination ATL qui fera le nécessaire pour modifier les informations.

² Annexe 1 : Page extraite de la brochure *SPRIMONT INFOS – AVRIL 2025*, présentée à titre d'exemple.

2. Développement de collaborations

Tous les deux ans, nous organisons l'événement *Place aux Enfants*, qui demeure un moment fort de collaboration entre opérateurs autour d'un projet commun.



Cependant, comme vous pourrez le constater dans les pages suivantes, une volonté partagée se dégage entre les acteurs de terrain : renforcer et diversifier les partenariats pertinents et porteurs de sens pour l'ensemble des opérateurs.

Bien que de nombreux partenariats aient pu exister par le passé, il apparaît nécessaire de redonner un nouvel élan à cette dynamique, en intégrant les nouveaux opérateurs et en tenant compte de l'évolution constante des besoins dans le secteur de l'ATL, en lien avec les transformations sociétales.

En effet, les besoins évoluent avec le temps : ce qui était pertinent il y a dix ans ne répond plus nécessairement aux réalités actuelles des enfants, des familles et des professionnels.



Diagnostic global

Le diagnostic ayant permis d'élaborer le nouveau programme CLE s'appuie sur l'évaluation du programme 2020-2025, un état des lieux actualisé, une enquête menée fin 2024 auprès des parents, enfants et opérateurs, ainsi que des échanges formels et informels entre la coordinatrice ATL, les acteurs de terrain et les membres de la CCA. Ce croisement d'informations a permis d'identifier les besoins en matière d'accueil temps libre.

I. Evaluation du programme CLE 2020-2025

Voici les points principaux ressortis de l'évaluation du programme CLE 2020-2025 de la commune de Sprimont :

1. Accueil des enfants

a. Petite enfance (2,5-3 ans) :

La collaboration initiale avec l'ASBL Les Marmots pour l'accueil du mercredi après-midi a été interrompue afin que l'association puisse récupérer le local mis à disposition et ainsi augmenter la capacité d'accueil de sa crèche, mission prioritaire de l'ASBL. Le service a alors été entièrement repris par le service de l'accueil extrascolaire de la commune. Celui-ci a su adapter ses pratiques, notamment grâce aux échanges d'expériences entre les équipes des T'ailleurs de crayons et les Marmots.

b. Qualité d'accueil :

Une amélioration de la prise en charge des enfants de moins de 6 ans a été constatée. Toutefois, la pénurie de personnel qualifié et un fort taux de turn-over demeurent des problématiques majeures à considérer.

2. Activités proposées

a. Diversification :

Des activités sportives et artistiques ont été développées en partenariat avec le Centre Sportif Local Intégré et l'ASBL *Pom*, proposées durant la semaine dans les écoles. Une évaluation annuelle avec les partenaires est désormais systématique. Toutefois, une CCA a mis en lumière un manque d'information concernant ces activités auprès des écoles libres, de leurs directions, des enfants et des parents. Une amélioration est attendue à ce niveau.



3. Organisation et accessibilité

a. Mobilité :

Les bus communaux facilitent l'accès aux différentes activités, malgré la dispersion géographique de la commune.

b. Locaux :

Des réaménagements ponctuels ont été réalisés selon les besoins. Des déménagements de classe sont parfois nécessaires pour répondre à la fréquentation. Le manque de locaux polyvalents est notable. La cohabitation avec les écoles est perçue comme difficile par les équipes extrascolaires, qui ne peuvent s'approprier les lieux (décoration, aménagement).

c. Accueil des enfants aux besoins spécifiques :

Lors des stages, l'instabilité des équipes nécessite une adaptation constante. Une fatigue du personnel de référence est ressentie, malgré l'appui ponctuel du service PICSAP, dispositif de soutien à l'inclusion. Il a pour mission de favoriser l'accueil « ordinaire » en apportant un soutien aux professionnels. Ce partenariat demande un investissement en temps important. Cependant, cela ne freine pas les équipes à continuer à s'investir pour permettre l'accueil de l'ensemble des enfants.

d. Coût et financement

Aucun objectif initial en matière de tarification n'avait été fixé. Des aides ponctuelles sont possibles pour les familles en difficulté, mais aucun dispositif structuré n'existe à ce jour. Une réflexion en lien avec le Code de Qualité est à intégrer dans le programme CLE 2025-2030.

e. Encadrement et personnel

L'encadrement est globalement adapté à la fréquentation. En 2024, une réanalyse des lieux a permis d'augmenter le personnel à certains endroits, prise en charge par la commune. Toutefois, le recrutement reste difficile, et celui de personnel qualifié, encore plus. Lorsque le personnel est absent pour diverses raisons, le remplacement reste une grosse difficulté à laquelle les responsables de projet doivent faire face.

f. Formation

Les formations de base pour le personnel non qualifié sont assurées, et des formations continues sont proposées. Cependant, le transfert des savoirs sur le terrain est limité par la rotation du personnel. Le manque de reconnaissance et de valorisation du métier reste un frein. Un incitant structurel fort serait vraisemblablement nécessaire. La difficulté de remplacer le personnel en formation demeure toujours un défi.

g. Communication avec les familles

Les services de l'accueil extrascolaire de la commune ainsi que la coordination Accueil Temps Libre ont amélioré la communication via le site communal, des pages Facebook, et le site de l'One. Cependant, la multiplication des canaux, combinée à l'évolution des rythmes scolaires, complique la fluidité de l'information. Le fait est que les bénéficiaires de nos actions ne devraient pas être obligatoirement connectés pour obtenir l'information en tant que telle. La démultiplication des canaux implique la confusion d'une information claire promulguée via un canal commun et accessible à tous.

h. Collaboration entre opérateurs

Présente mais souvent ponctuelle, la collaboration gagnerait à être davantage structurée autour de projets communs sur du long terme. Le partenariat serait ainsi jugé positif s'il est motivé par une action cohérente, investie et congruente aux missions poursuivies par la commune et ses actions.

i. Activités culturelles et sportives

L'offre est bien adaptée aux périodes de vacances, mais nécessite une réévaluation à la lumière des nouveaux rythmes scolaires.

Concernant la formation du personnel de certains opérateurs d'activités spécifiques, la dimension pédagogique est parfois négligée au profit d'une approche disciplinaire.

Un meilleur accès au matériel est souhaité par certains partenaires.

j. Commission Communale de l'Accueil

La participation à la CCA s'est renforcée en fin de mandature, mais l'absence de représentants parentaux reste un point faible. Une nouvelle composition équilibrée est souhaitée.

II. Etat des lieux

L'état des lieux en matière d'accueil durant le temps libre pour la commune de Sprimont a été réalisé en novembre 2024. Il repose sur la consultation de :

- **132 parents**, via questionnaires ;
- **11 opérateurs de l'accueil**, via questionnaires ;
- **106 enfants**, à travers différentes méthodes participatives.

1. Principaux besoins et difficultés identifiés

a. Du point de vue des parents :

- + Une communication insuffisante : 53,8 % des répondants se déclarent mal informés sur l'ensemble des activités disponibles sur le territoire ;
- + Des difficultés d'inscription aux activités, particulièrement durant les vacances, en raison de la forte demande ;
- + Des infrastructures d'accueil jugées inadaptées (en termes de sécurité, d'espace, de qualité des équipements), nécessitant des modernisations ;
- + Une demande de diversification des activités, notamment dans les domaines artistiques (59,3 %) et environnementaux (49,2 %) ;
- + Un besoin spécifique pour les enfants de moins de 6 ans, y compris ceux qui ne sont pas encore propres, pour lesquels l'offre est jugée insuffisante ;
- + L'importance d'un encadrement de qualité, avec du personnel formé et compétent ;
- + Des préoccupations liées à l'accessibilité (coût, localisation, enfants à besoins spécifiques).

b. Du point de vue des opérateurs de l'accueil :

- + Des besoins en infrastructures, tant au niveau des locaux intérieurs (72,7 %) que des espaces extérieurs (70 %) ;
- + Des difficultés liées au matériel d'animation (coût, quantité, qualité pédagogique, entretien et stockage) ;
- + Un manque de motivation à suivre des formations continues (54,6 %) et des difficultés à assurer le remplacement du personnel en formation (72,7 %) ;
- + Des problèmes de gestion RH, notamment en matière de remplacement rapide (seulement 27,3 % trouvent un remplaçant en moins de 24h) ;
- + Un soutien financier insuffisant (80 %), combiné à la nécessité de maintenir des coûts abordables pour les familles (70 %).

c. Du point de vue des enfants :

- + Des plaintes concernant le bruit dans les locaux, nuisant à leur confort ;
- + Un besoin d'accueillants en nombre suffisant, surtout pour les plus jeunes, afin d'assurer une attention individualisée ;

- ✚ Le souhait d'être impliqués dans le choix et l'organisation des activités, pour renforcer leur sentiment d'appartenance.

Un enjeu majeur et récurrent concerne **le personnel**. Tant l'évaluation que l'état des lieux mettent en lumière des problématiques liées au manque de personnel qualifié et au fort taux de turn-over. Les parents soulignent l'importance d'un **encadrement de qualité**, et les enfants expriment le besoin d'accueillants en **nombre suffisant**, particulièrement pour les plus jeunes. L'évaluation pointe également le **manque de reconnaissance et de valorisation** du métier, ainsi que la **difficulté de recrutement** de personnel qualifié et le **transfert limité** des savoirs acquis en formation en raison de la rotation du personnel.

Du côté des opérateurs, un manque de motivation de certains opérateurs à suivre des formations continues et des difficultés à assurer le remplacement du personnel en formation sont relevés, de même que des problèmes de gestion des ressources humaines liés aux remplacements rapides.

La communication et l'information constituent une autre priorité. L'état des lieux révèle **qu'une majorité de parents (53,8%) se sentent mal informés** sur l'ensemble des activités disponibles. L'évaluation du programme CLE 2020-2025 avait déjà mis en évidence un manque d'information concernant les activités auprès des écoles, des enfants et des parents, malgré des améliorations constatées. **La multiplication des canaux** de communication est perçue comme **complexifiant la fluidité de l'information**, soulignant la nécessité d'une communication plus adaptée aux réalités scolaires et sociales.

Les infrastructures d'accueil et le matériel nécessitent également une attention prioritaire. Les parents jugent **les infrastructures d'accueil inadaptées** en termes de sécurité, d'espace et de qualité, et les opérateurs expriment des besoins importants en infrastructures, tant intérieures qu'extérieures, ainsi qu'en matière de matériel d'animation. L'évaluation avait déjà noté un manque de locaux polyvalents et un souhait de meilleur accès au matériel par certains partenaires.

En ce qui concerne l'offre d'activités et l'accessibilité, un **besoin de diversification** des activités, notamment dans les domaines artistiques et environnementaux, est clairement exprimé par les parents. Un **besoin spécifique** pour les enfants de moins de 6 ans est également identifié. Les préoccupations liées à l'accessibilité des services en termes de coût, de localisation et pour les enfants à besoins spécifiques sont importantes pour les parents.

Enfin, le soutien financier et l'organisation ressortent comme des éléments prioritaires. Les opérateurs font état d'un **soutien financier insuffisant**, et l'évaluation avait identifié un besoin de soutien financier structurel accru. La collaboration entre opérateurs, bien que présente, gagnerait à être davantage structurée autour de projets communs, afin d'assurer davantage de synergies.

De plus, **l'absence de représentants parentaux à la CCA** est considérée comme un point faible à corriger, et le souhait des enfants d'être impliqués dans le choix et l'organisation des activités mérite d'être pris en compte.

En résumé, les priorités dégagées à partir de l'entremêlement de l'évaluation et de l'état des lieux concernent principalement **l'amélioration de la qualité et de la stabilité du personnel de l'accueil extrascolaire, l'optimisation de la communication et de l'information, l'adaptation et la modernisation des infrastructures et du matériel, le développement d'une offre d'activités diversifiée et accessible à tous, et le renforcement du soutien financier et de la collaboration entre les acteurs, tout en assurant une meilleure implication des parents et des enfants.**

À l'issue de ce diagnostic global, nous pouvons constater que les priorités mises en avant dans la Déclaration de politique communale 2024-2030 rejoignent largement celles identifiées ici, et définissent ainsi nos axes de travail pour les cinq prochaines années.

III. Besoins identifiés

1. Renforcer l'encadrement au sein de l'ATL : un besoin prioritaire

Depuis la mise en œuvre du décret ATL, la question de l'encadrement demeure une problématique majeure et persistante. Qu'il s'agisse du nombre suffisant d'accueillants par rapport au nombre d'enfants, de la qualification du personnel, de la stabilité des équipes, de la valorisation du métier ou encore de la formation continue, l'ensemble du secteur est confronté à des difficultés structurelles.

Cette instabilité fragilise la qualité de la prise en charge globale et impose une pression importante sur le personnel stable, contraint de former en continu de nouveaux collègues, parfois d'un mois à l'autre.

Par ailleurs, les besoins et les attentes envers l'Accueil Temps Libre et l'accueil extrascolaire ont profondément évolué. Ce qui était jugé suffisant il y a quelques années en termes de qualité ne répond plus aux exigences actuelles.

Les mutations sociétales imposent une adaptation des pratiques et des dispositifs, afin de garantir une prise en charge cohérente, inclusive et de qualité pour tous les enfants.

Sans une base solide, il devient difficile d'envisager une amélioration durable du secteur. Des solutions pérennes doivent impérativement être mises en œuvre.

Le projet pilote lancé par l'ONE en vue d'améliorer la gestion de l'accueil extrascolaire met clairement en évidence une problématique majeure liée à la gestion du personnel, tant en termes de recrutement, de stabilité que d'accompagnement des équipes.

Garantir une qualité d'accueil avant et après l'école est indispensable pour accompagner les enfants dans une construction identitaire saine, tout en répondant aux réalités des familles confrontées aux exigences de la vie professionnelle.

a. Nombre suffisant au niveau personnel ;

Le maintien d'un encadrement de qualité en accueil extrascolaire reste un enjeu majeur. Malgré une réévaluation régulière des ratios enfants/accueillants pour respecter les normes, le recrutement de personnel en nombre suffisant, et surtout qualifié, demeure difficile. La contrainte des horaires fractionnés et la difficulté d'atteindre un seuil de 19 heures/semaine nous oblige en partie à recourir à du personnel ALE, souvent non formé, ce qui impacte la qualité de l'accueil.

Face à ces défis, la commune déploie des efforts constants, notamment par un recrutement ciblé, des actions de valorisation du métier (telles que la présentation des équipes et de leurs missions lors des réunions de rentrée dans les établissements scolaires, ou encore un appui pédagogique et financier à la mise en œuvre de projets au sein des écoles), ainsi qu'un soutien à la formation. Offrir aux enfants un cadre sécurisé et propice à leur épanouissement reste au cœur de nos priorités.

b. Renforcer la formation de base et continue du personnel d'accueil

Le constat d'un important turn-over au sein du personnel d'accueil extrascolaire révèle une problématique étroitement liée à la formation. En effet, un lien apparaît entre l'instabilité des équipes et l'absence ou l'insuffisance de formation du personnel. Ce constat met en évidence un

besoin crucial : assurer à tous les accueillants un socle de compétences solide dès leur entrée en fonction, tout en développant une dynamique de formation continue.

Il est essentiel de distinguer plusieurs niveaux de formation :

-  **La formation de base**, indispensable pour garantir un accompagnement sécurisé et de qualité dès les premiers contacts avec les enfants. À ce jour, une partie du personnel intervenant n'a pas reçu de formation initiale spécifique, ce qui fragilise l'ensemble du dispositif d'accueil. Le turn-over élevé aggrave cette situation, en rendant difficile l'ancrage d'une culture professionnelle commune et pérenne.
-  **La formation continue**, qu'elle soit collective ou individuelle, reste également à renforcer pour permettre aux équipes en place de se perfectionner, de s'adapter aux évolutions du secteur et de répondre aux besoins spécifiques des enfants.

Renforcer la politique de formation du personnel constitue donc une priorité stratégique pour stabiliser les équipes, professionnaliser l'accueil extrascolaire et offrir aux enfants un environnement éducatif sûr, stimulant et cohérent.

2. L'accueil des enfants de la maternelle durant les congés scolaires

a. Potentiel d'accueil ;

La capacité d'accueil concernant les enfants entrant dans le monde scolaire au niveau maternel reste une préoccupation des parents qui doivent au quotidien jongler entre leur vie professionnelle et leur rôle de parents. Avec la modification des rythmes scolaires, il semble difficile de trouver des solutions adaptées les deux semaines des vacances de détente, printemps et automne et particulièrement pour les enfants de 2,5 à 4,5 ans.

b. Accueil et personnel adapté au rythme de l'enfant ;

La question de l'accueil adapté représente une difficulté supplémentaire dans la recherche de places pour les stages. Les parents s'interrogent légitimement : la prise en charge est-elle réellement adaptée à l'âge de leur enfant ? Y a-t-il un puériculteur pour assurer le nursing ? Les siestes sont-elles organisées l'après-midi ? Les activités sont-elles adaptées ? Le personnel est-il suffisamment nombreux et compétent pour garantir un encadrement sûr et sécurisant, au-delà des seuls ateliers proposés ? Face à ces nombreuses questions, il n'est pas toujours facile d'apporter des réponses claires, notamment lorsqu'on travaille avec un personnel jeune et parfois irrégulier, ce qui renforce l'inquiétude des parents.

À Sprimont, l'opérateur communal de l'accueil extrascolaire dispose d'une équipe présente toute l'année dans les accueils du matin et du soir au sein des écoles, ainsi que lors des mercredis après-midi à l'école communale de Sprimont-Centre. Ce noyau d'équipe assure également une partie des stages agréés *Centre de Vacances* de la commune, les *Kids Holidays*. Toutefois, le vieillissement progressif du personnel entraîne chaque année des départs à la retraite, fragilisant l'équilibre de l'équipe en place. Il devient donc essentiel de repenser la stabilité de l'encadrement.

Quant aux autres opérateurs, certains sont en mesure d'accueillir les jeunes enfants sans difficulté, tandis que d'autres manquent des ressources humaines ou matérielles nécessaires pour offrir un

accompagnement de qualité. Tous ne bénéficient pas toujours des formations adaptées ou des infrastructures suffisantes pour répondre pleinement aux besoins spécifiques des plus jeunes.

La question de l'accueil du jeune public doit donc rester une priorité afin d'assurer un accompagnement à la fois adapté, sécurisant et de qualité.

3. Communication/information auprès des parents : un enjeu toujours prioritaire

Malgré l'utilisation de divers canaux de communication, les parents expriment encore un besoin d'une information plus fluide et plus accessible concernant l'offre d'accueil. Pourtant, des évolutions notables ont été mises en place ces dernières années : diffusion régulière d'informations via *Sprimont-Infos* (publication des activités et des stages dans la brochure communale éditée tous les deux mois), mise à jour du site internet de la commune, création d'une page Facebook ATL regroupant l'ensemble des opérateurs ainsi qu'une page spécifique dédiée à l'accueil extrascolaire communal.

Face à ce constat, une question se pose : l'information ne se perd-elle pas dans la masse ? La décision de ne plus distribuer de brochures papier dans les malles des enfants, prise pour alléger la gestion dans les écoles, a également modifié l'accès direct à l'information. Bien que certains établissements disposent de présentoirs pour afficher les flyers, l'impact reste limité, notamment pour les parents d'enfants du primaire, qui ne fréquentent plus systématiquement les bâtiments scolaires.

Ainsi, l'amélioration de l'information aux parents demeure toujours une priorité, afin de garantir une diffusion claire, visible et adaptée aux différents publics.

4. Infrastructures : la qualité du cadre d'accueil et de l'environnement

Le cadre dans lequel les enfants sont accueillis, tant sur le plan physique qu'ambiant, joue un rôle essentiel dans leur bien-être, leur développement et leur sécurité. Plusieurs éléments relevés dans le diagnostic montrent que cette dimension reste à renforcer dans les accueils extrascolaires de la commune.

a. Le niveau sonore élevé

Un des points récurrents soulevés concerne le niveau sonore important dans certains lieux d'accueil. Ce bruit ambiant constant peut avoir de nombreuses conséquences négatives sur la santé et le bien-être des enfants et du personnel encadrant : fatigue, stress, baisse de la tolérance à la frustration, diminution des capacités de concentration, fatigue auditive... Il contribue également à créer un climat globalement moins apaisant, aussi bien pour les enfants que pour les équipes encadrantes. Cette ambiance sonore, lorsqu'elle n'est pas maîtrisée, complique les interactions et la régulation des comportements au quotidien.

b. La taille insuffisante des locaux

Malgré les efforts communaux constants pour améliorer les infrastructures, le manque d'espace adapté reste une préoccupation majeure des parents et professionnels. Des locaux trop exigus ou peu modulables limitent les possibilités d'organisation d'activités diversifiées, calmes ou dynamiques, et augmentent la promiscuité, ce qui peut accentuer les tensions, le bruit et la fatigue chez les enfants comme chez les adultes.

c. Le manque d'aménagements extérieurs

La qualité des aménagements extérieurs a également été soulignée. Or, l'accès à des espaces extérieurs bien pensés permet aux enfants de se défouler, de se reconnecter à leur environnement naturel, de bénéficier de temps calmes ou de jeux libres en plein air. En milieu rural, il est d'autant plus paradoxal de constater que le potentiel offert par les espaces extérieurs reste souvent sous-exploité.

5. Travail collaboratif

Un renforcement du travail d'ouverture à la collaboration avec l'ensemble des opérateurs doit être encouragé. De même, un suivi régulier et une communication de proximité plus soutenue de la part de la coordination Accueil Temps Libre sont indispensables pour assurer une meilleure cohérence entre les actions menées sur le territoire. Par ailleurs, une réflexion doit être engagée sur les moyens d'accompagner et de soutenir ces opérateurs, qui apportent une véritable plus-value à notre commune, tant pour les enfants que pour leurs familles.

6. Fréquentation des enfants entre 10 et 12 ans en grosse diminution lors des stages

Un constat général s'est fait au sein des opérateurs d'accueil, la fréquentation des enfants entre 10 et 12 ans est en grosse diminution lors des stages de manière générale. Plusieurs hypothèses sont évoquées :

-  Un désintérêt de la part des enfants eux-mêmes ;
-  Une évolution des habitudes parentales, notamment depuis la période COVID ;
-  La formule des stages d'une semaine complète) et/ou les thèmes traités ne correspondent plus à leurs attentes.

7. Activités proposées de manière générale

a. La voix des enfants : place active des enfants au sein de l'ATL

Les enfants expriment le désir de pouvoir donner leur avis sur les thématiques des stages multidimensionnels. Impliquer directement le public concerné dans une démarche de co-construction apparaît ainsi comme une piste prometteuse à explorer.

b. Activités portant sur les thématiques artistiques et du dehors ;

Dans le diagnostic global, les parents soulignent un manque de stages axés sur les thématiques artistiques et les activités en plein air sur le territoire. En ce qui concerne l'offre artistique, il est possible de les orienter vers des structures comme l'ASBL Artémuse ou l'ASBL Pom. Toutefois, un déséquilibre subsiste par rapport à l'offre d'accueil à dominante sportive. Ce constat mérite d'être approfondi, même s'il ne constitue pas, à ce stade, une priorité. Concernant les activités en plein air, l'offre reste très limitée, ce qui peut sembler paradoxal dans un environnement rural comme le nôtre. Une réflexion pourrait être engagée afin de mieux valoriser ce potentiel et d'élargir l'offre dans ce domaine.

8. Offres d'accueils pas toujours suffisante au regard des congés scolaires

L'offre d'accueil sur notre territoire est globalement attrayante, mais elle est encore jugée insuffisante par les parents. Cette perception repose-t-elle sur un manque de diversité thématique comme évoqué précédemment pour les domaines artistiques et des activités en plein air, sur un nombre de places insuffisant, ou encore sur le coût de certains stages ? Il apparaît essentiel que les opérateurs puissent se concerter afin de proposer une offre plus homogène et mieux répartie. Une attention particulière devrait également être portée à l'offre destinée aux enfants de moins de 6 ans, afin de répondre plus efficacement aux besoins spécifiques de cette tranche d'âge.

9. Améliorer l'accessibilité à l'accueil pour toutes les familles

L'accessibilité aux dispositifs d'accueil constitue un enjeu fondamental pour garantir l'équité entre les familles et favoriser la participation de tous les enfants aux activités proposées. Il apparaît nécessaire de renforcer les liens avec les services concernés (services sociaux, CPAS, opérateurs d'accueil, associations locales, institutions) afin de faciliter l'information, l'orientation et l'accès aux solutions d'accueil pour l'ensemble des familles, en particulier celles qui peuvent rencontrer des difficultés d'accès pour des raisons économiques, sociales ou administratives.

Par ailleurs, même si la question du coût n'a pas été directement soulevée dans le diagnostic actuel, elle reste un facteur déterminant de l'accessibilité, conformément à l'article 11 du Code de Qualité de l'accueil de l'enfance. Une attention particulière devra donc être portée à la praticabilité financière des stages, des activités extrascolaires et des dispositifs d'accueil, notamment en explorant des pistes de modulation tarifaire, de communication claire sur les aides existantes, ou de développement de partenariats permettant de limiter les coûts pour les familles.

Garantir l'accessibilité est essentiel pour répondre aux besoins du territoire, soutenir l'inclusion et assurer à chaque enfant la possibilité de bénéficier d'un parcours éducatif et récréatif de qualité.

L'une des actions déjà menées par la commune de Sprimont est la mise en place d'une prime « Sport & Culture ». Cette aide financière vise à faciliter l'accès à une pratique sportive ou culturelle en allégeant le budget des familles.³.

10. Soutien financier

Le financement des actions en faveur de l'enfance à Sprimont repose aujourd'hui sur une combinaison de moyens communaux, de subsides octroyés par l'ONE et de ressources ponctuelles obtenues via des appels à projets.

La coordination ATL a récemment signalé un projet pilote de l'ONE visant à soutenir un poste de responsable de projets. Cette initiative met en lumière un manque de financement dédié à certaines fonctions clés, notamment pour la coordination de projets en dehors du cadre strict de la coordination ATL.

Les acteurs de terrain, tout comme les instances communales, relèvent plusieurs manquements majeurs :

-  Un manque de visibilité sur les financements récurrents qui complique toute planification à moyen ou long terme.
-  Une forte dépendance aux appels à projets ponctuels, souvent lourds à gérer et aux délais incertains.
-  Un sous-financement structurel de l'accueil extrascolaire et de la coordination ATL qui freine l'ambition de nombreuses initiatives.
-  Une pression croissante sur les budgets communaux, dans un contexte de contraintes financières généralisées.

Il est donc nécessaire de veiller activement aux opportunités de financement, à tous les niveaux de pouvoir ce qui permettra de renforcer la capacité d'action locale.

IV. Objectifs prioritaires et actions à mener.

1. **Priorités majeures (2025-2026 – Démarrage immédiat) - Nécessaires pour répondre aux urgences identifiées et stabiliser l'accueil**

a. AXE 1 : RENFORCER L'ENCADREMENT DANS L'ATL

-  Maintenir un nombre suffisant d'accueillants ;
-  Stabiliser les équipes ;

³ Pour toutes informations complémentaires : <https://www.sprimont.be/actualites/prime-sport-et-culture>

- ✚ Renforcer la formation de base et continue du personnel d'accueil ;
- ✚ Renforcer le rôle de la coordination ATL

ACTIONS/PERSPECTIVES

✚ RENFORCER LA FORMATION INDIVIDUELLE POUR LA PROFESSIONNALISATION DURABLE DES ÉQUIPES

- La création de plans de formation individualisés, répondant aux besoins spécifiques de chaque agent, est une priorité. Cette démarche peut s'appuyer sur l'outil disponible via notreplanformation.be. L'objectif est de réfléchir à la formation la plus adaptée pour chaque personne, afin de l'ancrer dans un projet professionnel à long terme. La formation doit ainsi être pensée pour mieux préparer le personnel à la diversité des missions, notamment lors des périodes de stages.

Contexte et enjeux : Les congés des étudiants de l'enseignement supérieur, souvent recrutés pour renforcer les équipes durant les stages, ne coïncident pas toujours avec les périodes de congés de l'enseignement fondamental. Cette situation entraîne une rotation fréquente du personnel et oblige à s'adapter constamment à de nouveaux collègues. Une formation de base plus solide permettrait d'améliorer la stabilité des équipes, d'assurer une continuité éducative de qualité pour les enfants et les parents, d'optimiser les ressources humaines, en investissant durablement dans les compétences plutôt qu'en multipliant les recrutements

✚ ÉLABORER UN PLAN DE FORMATION COLLECTIF POUR LES ÉQUIPES

- Parallèlement aux parcours individualisés, un plan de formation collectif devra être conçu, également en s'appuyant sur l'outil *notreplanformation.be*. Ce plan intégrerait plusieurs axes :
 - * Former le personnel stable à la gestion des comportements des enfants pour améliorer la qualité des accueils et soutenir les équipes dans la gestion quotidienne.
 - * Mettre en place des temps de partage de savoirs entre les différents professionnels de la commune, et développer des échanges avec les communes avoisinantes pour nourrir les pratiques et construire des partenariats locaux autour de thématiques communes.
 - * Proposer des formations spécifiques pour les responsables de projets et les coordinations ATL, en invitant également des professionnels des communes voisines pour enrichir les échanges et mutualiser les ressources.
 - * Développer des formations spécialisées pour l'accueil des enfants de 2,5 à 5 ans, afin de répondre aux besoins spécifiques de cette tranche d'âge particulièrement fragile.

- * Organiser une réunion annuelle avec les opérateurs pour transmettre les évolutions décrétales et communales et renforcer la gestion des enfants de 2,5 à 12 ans.

RÉFLEXIONS STRATÉGIQUES POUR LA PROFESSIONNALISATION DURABLE

- Travailler à la fidélisation et la valorisation des équipes, en misant sur le développement des compétences acquises au fil du temps.
- Créer des temps d'échanges réguliers entre équipes et coordination pour faciliter la transposition concrète des acquis des formations sur le terrain. Il s'agira de prévoir des outils et des espaces de capitalisation des bonnes pratiques issues des formations (ateliers pratiques, groupes de travail, coaching de terrain).
- Stabiliser les équipes via un meilleur accompagnement de terrain.
- Explorer les pistes d'évolution possibles de la structure organisationnelle et institutionnelle des équipes, et soumettre des propositions concrètes à l'instance communale.

RÉSUMÉ OPÉRATIONNEL

Début (2025)

- Identifier des besoins individuels, planifier des premières formations ;
- Explorer les pistes d'évolution possibles de la structure organisationnelle et institutionnelle des équipes.

Développement (2025-2026)

- Mettre en place des formations collectives, échanges professionnels.

Consolidation (2026-2030)

- Ancrer les pratiques, ajuster selon les évaluations annuelles.

2. Priorités importantes (2026-2028 – Développement progressif) - Pour élargir et diversifier l'offre, et répondre à des besoins spécifiques

a. *AXE 2 : Améliorer l'accueil des enfants de 2,5 à 4,5 ans pendant les congés scolaires*

-  Mieux connaître les besoins spécifiques des enfants de 2,5 à 4,5 ans et de leurs familles durant les périodes de congés scolaires.
-  Adapter l'offre d'accueil existante en fonction des résultats de l'analyse.
-  Renforcer la qualité de l'encadrement en développant des partenariats et en ciblant les recrutements.

ACTIONS/PERSPECTIVES

ANALYSER LES BESOINS ET ATTENTES DES FAMILLES

- Élaborer et diffuser un questionnaire aux familles dont les enfants fréquentent les accueils/stages du territoire communal ;
- Compléter, si besoin, cette enquête par d'autres modes de récolte de données.

ADAPTER LES PROFILS DE RECRUTEMENT POUR LES ACCUEILS DE JEUNES ENFANTS

- Revoir les appels à candidatures afin de prioriser le recrutement de profils formés à la petite enfance (étudiants en puériculture, auxiliaires de l'enfance, éducateurs...), afin de faciliter une transition la plus sereine possible entre le monde de la petite enfance et l'accueil extrascolaire, tant pour les enfants que pour les parents.

RENFORCER LES PARTENARIATS AVEC LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION

- Établir des partenariats avec des écoles et institutions de formation en petite enfance afin de faciliter le recrutement de personnel qualifié et l'accueil de stagiaires.

RÉSUMÉ OPÉRATIONNEL

Afin d'améliorer l'accueil des enfants de 2,5 à 4,5 ans durant les congés scolaires, les actions suivantes seront progressivement mises en œuvre :

Début (2025-2026)

- Identifier les besoins des familles. Réaliser une enquête et analyser les attentes spécifiques concernant l'accueil des tout-petits ;
- Ajuster les appels à candidatures pour attirer des profils formés à la petite enfance (puéricultrices, éducateurs...).

Développement (2026-2027)

- Adapter l'offre d'accueil aux besoins. Revoir les modalités d'activités, d'encadrement et d'organisation en fonction des besoins recensés ;
- Accompagner les opérateurs d'accueils : soutiens adaptés pour améliorer la qualité de l'accueil.

Consolidation (2026 – 2030)

- Collaborer avec des établissements formant aux métiers de la petite enfance pour faciliter le recrutement et l'accueil de stagiaires.

b. AXE 3 : Adapter la communication vers les parents

-  Faciliter l'accès des familles à une information claire, lisible et centralisée sur l'offre d'accueil ;

- ✚ Adapter les supports et canaux de diffusion aux usages et besoins réels des parents ;
- ✚ Impliquer les enfants dans la transmission de l'information lorsqu'approprié ;
- ✚ Renforcer la visibilité et l'impact de la communication ATL au sein de la commune.

ACTIONS/PERSPECTIVES

✚ RÉALISER UN DIAGNOSTIC DES USAGES ET PRÉFÉRENCES DES FAMILLES

- Mener une enquête simple (en ligne et papier) pour identifier les canaux préférés, les freins actuels et les attentes des parents ;
- Analyser les résultats pour orienter les adaptations futures.

✚ CRÉER UN OUTIL DE COMMUNICATION CENTRALISÉ ET ACCESSIBLE ET VALORISER LE RÔLE DES ENFANTS COMME RELAIS D'INFORMATION

- Concevoir un référentiel « papier » pratique à destination des parents, regroupant les informations essentielles liées à l'enfance (0-12 ans) :

Explication : ce document, sous forme de mémento ou guide d'accueil du nouveau parent, présentera de manière claire et synthétique : les lieux d'accueil pour les 0-3 ans, les écoles et opérateurs d'accueil extrascolaire, ainsi que les services, adresses et ressources utiles pour les familles (santé, loisirs, accompagnement, administration...). L'objectif est de centraliser les informations de première utilité pour faciliter l'orientation des parents dans le parcours de leur enfant.

- L'intégration de QR codes renvoyant vers les informations actualisées des opérateurs sera prévue dans le fascicule global ;
- Une version numérique pourra être pensée et mise en place, si nécessaire après analyse des usages et préférences des familles ;
- Penser à un support également adapté aux enfants (pictogrammes, etc.) pour les impliquer dans la lecture et transmission des informations.

✚ RÉINTRODUIRE PARTIELLEMENT UNE COMMUNICATION PAPIER CIBLÉE

- Envisager une distribution ponctuelle papier via les cartables (ex. : vacances d'été, rentrée scolaire).

✚ RENFORCER LA VISIBILITÉ DE L'ATL À TRAVERS UNE COMMUNICATION COHÉRENTE ET DES ACTIONS DE VALORISATION

- Associer les opérateurs à la communication en les impliquant dans la diffusion directe des informations auprès des parents.
- Établir un calendrier annuel de communication coordonnée, recensant l'ensemble des actions de diffusion prévues (au-delà du calendrier de parution du *Sprimont Infos*), afin de garantir une meilleure organisation et une visibilité continue de l'offre.

- Organiser un événement de valorisation de l'ATL, tel qu'une journée dédiée (sur le modèle de l'ancienne fête des associations). Cette journée pourrait se tenir fin août, période jugée la plus pertinente. L'intégration à un événement existant comme le salon des sports peut être envisagée.

Résumé opérationnel

Début (2025-2026) : Poser les bases d'une communication plus adaptée

- Réaliser un diagnostic des usages et préférences des familles en matière de communication ;
- Réintroduire de manière ciblée le support papier, via les cartables ou points relais, lors de moments clés (rentrée scolaire, vacances d'été) ;
- Uniformiser l'identité visuelle ATL (logo, couleurs, ton), pour améliorer la lisibilité et la reconnaissance des supports ;
- Impliquer les opérateurs dans la communication directe auprès des familles.

Développement (2026-2027) : Créer des outils concrets et adaptés

- Concevoir un référentiel papier à destination des parents et enfants ;
- Préparer une version numérique accessible, selon les résultats du diagnostic ;
- Mettre en place un calendrier annuel coordonné de diffusion de l'information, au-delà des publications dans *Sprimont Infos*.

Consolidation (2028-2030) : Ancrer les pratiques et valoriser l'ATL

- Évaluer l'impact des outils et supports créés, ajustements si nécessaire ;
- Pérenniser le référentiel, avec mises à jour régulières (tous les trois ans) et diffusion multi-supports (papier + numérique) ;
- Organiser une journée annuelle de valorisation de l'ATL, en fin août, pour renforcer la visibilité de l'offre d'accueil et créer un moment de rencontre entre familles et opérateurs. Une intégration à un événement existant (comme le salon des sports) pourra être envisagée si pertinent.

c. AXE 4 : Améliorer les infrastructures d'accueil

- ✚ Réduire les nuisances sonores dans les lieux d'accueil
- ✚ Mieux adapter les locaux aux besoins des enfants et des équipes
- ✚ Développer et valoriser les aménagements extérieurs

ACTIONS/PERSPECTIVES

- ✚ RÉALISER UN DIAGNOSTIC ACOUSTIQUE DES LIEUX D'ACCUEIL CONCERNÉS (MESURES DE BRUIT)

- ✚ IDENTIFIER DES SOLUTIONS SIMPLES ET PROGRESSIVES : PANNEAUX ACOUSTIQUES, TAPIS, RIDEAUX, AMÉNAGEMENTS ANTI-BRUIT
- ✚ RECENSER LES LIEUX D'ACCUEIL CONFRONTÉS À DES PROBLÈMES D'ESPACE ET PROPOSER DES SOLUTIONS CONCRÈTES, ADAPTÉES AUX CONTRAINTES DES LOCAUX EXISTANTS
- ✚ PARTICIPER ACTIVEMENT AU PROJET DU SERVICE ENVIRONNEMENT DE LA COMMUNE. ELLE PILOTE UN PROJET VISANT À VÉGÉTALISER ET DÉSIMPERMÉABILISER LES COURS DES ÉCOLES COMMUNALES, EN INTÉGRANT ÉGALEMENT LE RÉAMÉNAGEMENT DES ZONES DE JEUX

Explication : un bureau d'études sera désigné afin de concevoir des aménagements conciliant plusieurs enjeux :

- ✚ *L'adaptation climatique, avec la création d'espaces ombragés pour les années à venir et l'amélioration de l'infiltration des eaux de pluie pour limiter les risques d'inondation ;*
- ✚ *Les besoins pédagogiques et organisationnels, en concertation avec les enseignants et directions d'école et l'accueil extrascolaire ;*
- ✚ *Les impératifs de sécurité, en lien avec le service prévention ;*
- ✚ *La faisabilité technique et l'entretien, en collaboration avec le service des travaux.*

Ce projet s'inscrit dans une démarche globale de durabilité, de bien-être des enfants et d'amélioration du cadre de vie scolaire.

RÉSUMÉ OPÉRATIONNEL

Début (2025-2026) – Observation et sensibilisation

- Réaliser les diagnostics sonores, spatiaux et extérieurs dans les lieux d'accueil.
- Recenser les contraintes et ressources existantes au niveau des locaux. Identification des priorités par site.
- Participer à la réflexion autour du projet porté par le service Environnement.

Développement (2026-2028) – Amélioration progressive des espaces

- Mise en œuvre, si besoin, d'adaptations concernant le bruit sonore.

d. AXE 5 : Adapter l'offre pour les enfants de 10-12 ans

- ✚ Mieux comprendre les attentes spécifiques des 10-12 ans et de leurs familles
- ✚ Diversifier l'offre de stages pour cette tranche d'âge
- ✚ Renforcer les partenariats pour enrichir l'offre

ACTIONS/PERSPECTIVES

- ✚ MENER UNE ENQUÊTE COURTE AUPRÈS DES ENFANTS DE 9 À 12 ANS DANS LES ÉCOLES, ACCUEILS ET AU SEIN DU CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS, POUR

RECUEILLIR LEURS INTÉRÊTS, PRÉFÉRENCES ET ATTENTES EN MATIÈRE DE LOISIRS ET D'ACTIVITÉS

- ✚ INTERROGER LES FAMILLES POUR COMPRENDRE LES FREINS À LA PARTICIPATION (ORGANISATION, COÛT, THÉMATIQUE, DURÉE...)
- ✚ TESTER DE NOUVEAUX FORMATS : STAGES À LA CARTE, DEMI-JOURNÉES, MODULES DE 2 OU 3 JOURS
- ✚ PROPOSER DES THÉMATIQUES PLUS ADAPTÉES AUX PRÉADOLESCENTS : SPORT, MULTIMÉDIA, DÉFIS COLLECTIFS, PROJETS CRÉATIFS, SORTIES, CITOYENNETÉ, AUTONOMIE, ENGAGEMENT ÉCOLOGIQUE, ETC
- ✚ ASSOCIER LES JEUNES À LA CO-CONSTRUCTION DES STAGES VIA DES SONDAGES, BOÎTES À IDÉES OU LE CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS
- ✚ COOPÉRER À PLUSIEURS OPÉRATEURS POUR PROPOSER DES STAGES MIXTES OU ORIGINAUX

RÉSUMÉ OPÉRATIONNEL

Début (2025-2026) – Comprendre les besoins et lancer la dynamique

- Réaliser une enquête ciblée auprès des enfants de 9 à 12 ans (dans les écoles, au sein des accueils et au Conseil Communal des Enfants) pour identifier leurs envies, attentes et freins ;
- Consulter les familles pour mieux cerner les obstacles à la participation (organisation, coût, formats, thématiques) ;
- Mobiliser les opérateurs pour réfléchir collectivement aux pistes d'évolution de l'offre.

Développement (2026-2028) – Expérimenter et ajuster l'offre

- Tester de nouveaux formats de stages : plus courts, modulables ;
- Proposer des thématiques plus attractives pour les préadolescents : sport, numérique, nature, projets citoyens, autonomie ;
- Impliquer les jeunes dans la co-construction des stages via des sondages, boîtes à idées ou le Conseil Communal des Enfants ;
- Développer des partenariats entre opérateurs pour mutualiser les ressources et créer des stages mixtes, originaux ou intersectoriels.

Consolidation (2029-2030) – Stabiliser et valoriser les pratiques efficaces

- Évaluer la satisfaction et la fréquentation des nouvelles formules proposées ;
- Pérenniser les offres qui rencontrent un succès auprès de cette tranche d'âge ;
- Continuer à associer les jeunes à la programmation, pour maintenir une dynamique participative et adaptée à leurs besoins.

3. Objectifs et actions transversaux

a. AXE 7 : Soutien financier

- ✚ RENFORCER LES MOYENS DISPONIBLES EN EXPLORANT PLUSIEURS PISTES
 - Consolider les partenariats avec l'ONE ;
 - Valoriser les synergies locales ;
 - Soutenir les opérateurs locaux dans leurs démarches de recherche de financement, via un appui méthodologique ou administratif.
- ✚ FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS POUR LES FAMILLES

ACTIONS/PERSPECTIVES

- ✚ ACCOMPAGNER AU MIEUX LES APPELS À PROJETS ET EN OPTIMISER LES DOSSIERS DE SUBVENTION
- ✚ ÉTUDIER LA FAISABILITÉ DE SOUTIENS COMPLÉMENTAIRES
- ✚ MUTUALISER CERTAINS MOYENS AVEC D'AUTRES SECTEURS (JEUNESSE, CULTURE, COHÉSION SOCIALE...)
- ✚ AIDER LES OPÉRATEURS LOCAUX AU NIVEAU MÉTHODOLOGIQUE ET ADMINISTRATIF
- ✚ PROMOUVOIR LES CHÈQUES SPORT ET CULTURE EXISTANTS AUPRÈS DES FAMILLES ET OPÉRATEURS
- ✚ ÉVALUER L'ACCÈS RÉEL AUX ACTIVITÉS POUR LES FAMILLES À REVENUS MODESTES (COÛT, DISTANCE, INFORMATION...)
- ✚ TRAVAILLER AVEC LES OPÉRATEURS POUR IDENTIFIER DES MESURES D'ADAPTATION TARIFAIRE SELON LES PUBLICS

RÉSUMÉ OPÉRATIONNEL

Début (2025-2026) – Observer et sensibiliser

- Promouvoir activement les chèques sport et culture existants auprès des familles, des opérateurs et des relais locaux (écoles, accueils, services sociaux) ;
- Évaluer les freins à l'accès aux activités pour les familles à revenus modestes : coût, localisation, manque d'information ou de transparence ;
- Recueillir les retours de terrain via les opérateurs, les familles et les partenaires sociaux.

Développement (2026-2028) – Adapter et expérimenter

- Travailler avec les opérateurs pour identifier et tester des mesures tarifaires adaptées (tarifs dégressifs, gratuités ciblées, etc.) ;

-Étudier la faisabilité de soutiens complémentaires, en lien avec le CPAS ou d'autres partenaires locaux ;

-Formaliser des recommandations tarifaires équitables à diffuser auprès des opérateurs d'accueil et de stage.

Consolidation (2029-2030) – Stabiliser et garantir l'accès

-Intégrer l'accessibilité financière comme critère transversal dans l'ensemble des actions et appels à projets ATL ;

-Poursuivre la communication continue sur les aides disponibles auprès des familles et partenaires ;

-Réaliser une évaluation de l'impact des dispositifs mis en place (taux de participation, diversité des publics, retours des familles) pour ajuster et pérenniser les pratiques.

b. AXE 8 : Renforcer le travail collaboratif entre opérateurs d'accueil

-  Structurer des réunions semestrielles de concertation ATL ;
-  Mise en place de partenariats pour proposer des stages en commun ;
-  Renforcer la collaboration entre les opérateurs d'accueil du territoire et assurer une offre cohérente, complémentaire et adaptée aux besoins des enfants et des familles.

ACTIONS/PERSPECTIVES

-  ORGANISER DES RENCONTRES RÉGULIÈRES ENTRE OPÉRATEURS POUR FAVORISER LES ÉCHANGES DE PRATIQUES, LA COORDINATION DES PROJETS, ET LE PARTAGE D'INFORMATIONS
-  METTRE EN PLACE UN ESPACE DE TRAVAIL COMMUN POUR DIFFUSER LES ACTUALITÉS, DOCUMENTS ET OUTILS UTILES
-  FAVORISER DES PROJETS INTER-OPÉRATEURS
-  UN SUIVI RÉGULIER ET UNE PRÉSENCE PLUS ACTIVE DE LA COORDINATION PERMETTENT DE MIEUX IDENTIFIER LES BESOINS, D'ACCOMPAGNER LES INITIATIVES, ET D'ASSURER UNE COHÉRENCE GLOBALE
 - Programmer des **visites de terrain régulières** dans les structures pour créer un lien direct, comprendre les réalités et recueillir les besoins ;
 - Instaurer des **temps de suivi individualisé** pour les opérateurs qui en font la demande (soutien administratif, pédagogique, logistique...) ;
 - Identifier les besoins de formation ou de soutien (matériel, administratif, communication, pédagogie) via un baromètre annuel ;
 - Soutenir les démarches de montage de projets (recherche de subsides, appui à la rédaction de dossiers...).

RÉSUMÉ OPÉRATIONNEL

Début - Créer les bases d'une collaboration active (2025-2026)

- Organiser un cycle de rencontres entre opérateurs pour créer une dynamique de réseau ;
- Planifier des visites de terrain régulières par la coordination ATL.

Développement (2026-2028) – Structurer l'accompagnement et la coopération

- Lancer des projets communs entre opérateurs (stages partagés, événements conjoints, mutualisation d'outils) ;
- Mettre en place des outils de communication et de partage d'informations efficaces (newsletter, plateforme, référentiels) ;
- Formaliser un cadre d'accompagnement personnalisé pour les opérateurs qui le souhaitent (suivi, soutien, appui projets).

Consolidation (2029-2030) – Pérenniser et valoriser les partenariats

- Poursuivre les échanges réguliers et adapter l'accompagnement aux évolutions du terrain ;
- Valoriser les initiatives collaboratives réussies auprès des familles et dans les supports officiels.

c. AXE 9 : Donner une véritable place à l'expression des enfants dans l'ATL

ACTIONS/PERSPECTIVES

- ✚ METTRE EN PLACE DES OUTILS SIMPLES DE CONSULTATION DES ENFANTS (BOÎTE À IDÉES, QUESTIONNAIRES, MURS D'EXPRESSION)
- ✚ INTÉGRER UN MOMENT DE PAROLE OU DE RETOUR D'EXPÉRIENCE À LA FIN DE CHAQUE STAGE OU CYCLE D'ACTIVITÉS
- ✚ TRAVAILLER AVEC LE **CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS** POUR CO-CONSTRUIRE DES ACTIVITÉS OU DES STAGES

RÉSUMÉ OPÉRATIONNEL

Début (2025-2026)

- Mettre en place des outils simples et accessibles de consultation des enfants dans les accueils et stages : boîtes à idées, questionnaires ludiques, affichages participatifs ;
- Sensibiliser les équipes ATL à l'importance de recueillir la parole des enfants et à intégrer leurs retours dans la conception des activités.

Développement (2026-2028)

- Intégrer un temps de retour d'expérience à la fin de chaque stage ou cycle d'activités (discussion, jeu de feedback, carnet d'expression...) ;

-Travailler en lien avec le Conseil Communal des Enfants pour co-construire certaines activités ou stages, en lien avec leurs centres d'intérêt ;

-Accompagner les équipes pour formaliser et exploiter les idées recueillies dans leurs pratiques quotidiennes.

Consolidation (2029-2030)

-Ancrer la consultation des enfants comme une étape systématique dans la conception des activités ATL ;

-Mettre en place une démarche continue de participation dans plusieurs structures du territoire ;

-Valoriser les projets co-construits avec les enfants et communiquer sur les résultats concrets issus de leur implication.

d. AXE 10 : élargir l'offre à des thématiques artistiques et culturelles sous-représentées

ACTIONS/PERSPECTIVES

- ✚ SOUTENIR LES STRUCTURES ATL QUI SOUHAITENT INTÉGRER DES ACTIVITÉS ARTISTIQUES DANS LEUR PROGRAMMATION (MISE EN RÉSEAU, FORMATION, MUTUALISATION DE MATÉRIEL).

e. AXE 11 : Mieux adapter l'offre d'accueil pendant les congés scolaires

- ✚ Mieux répartir et coordonner l'offre d'accueil sur l'ensemble du territoire et de l'année

ACTIONS/PERSPECTIVES

- ✚ ORGANISER DES CONCERTATIONS RÉGULIÈRES ENTRE OPÉRATEURS POUR PLANIFIER ENSEMBLE LES PÉRIODES D'OUVERTURE ET LES TYPES D'ACTIVITÉS PROPOSÉES.
- ✚ METTRE EN PLACE UN OUTIL DE PLANIFICATION PARTAGÉE (CALENDRIER COMMUN OU TABLEAU COLLABORATIF) DES ACCUEILS ET STAGES.

RÉSUMÉ OPÉRATIONNEL

Début (2025-2026)

-Organiser les premières réunions de coordination entre opérateurs pour identifier les périodes sous-couvertes, les doublons thématiques et les déséquilibres territoriaux ;

-Sensibiliser les opérateurs à l'intérêt d'une planification collective pour mieux répondre aux besoins des familles ;

-Réaliser un état des lieux des offres existantes par période de congé et par zone géographique.

Développement (2026-2028)

-Mettre en place un outil de planification partagé (calendrier collaboratif en ligne, tableau de suivi ou plateforme) regroupant toutes les propositions d'accueil.

-Encourager la diversification de l'offre par concertation : mieux répartir les types d'activités (artistiques, nature, sport, etc.) et les tranches d'âge.

-Adapter progressivement les ouvertures d'accueil en fonction des besoins identifiés (ex. : renforcement fin août, petites vacances).

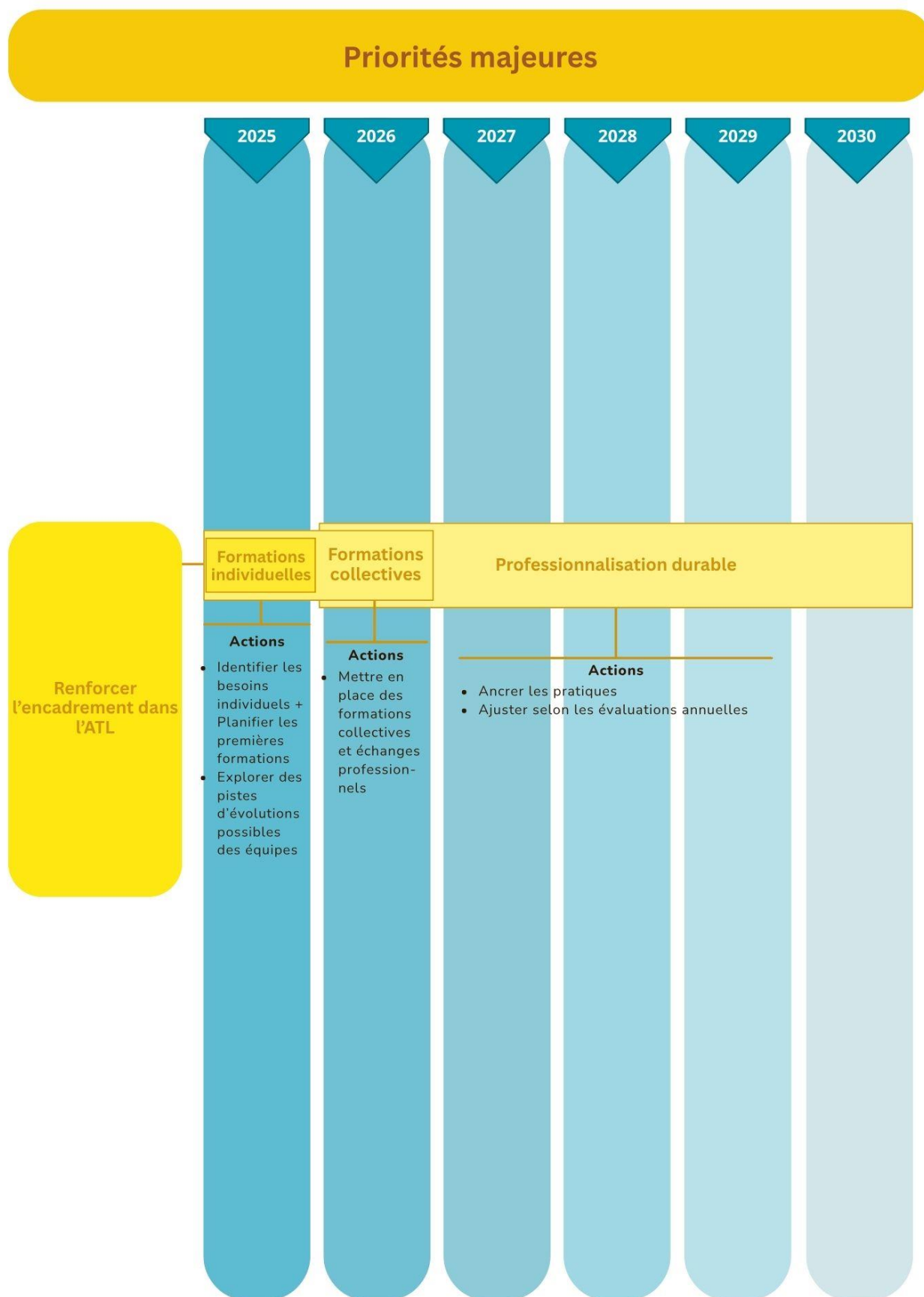
Consolidation (2029-2030) – Pérenniser et ajuster

-Intégrer le calendrier partagé dans les pratiques de planification annuelle de tous les opérateurs ;

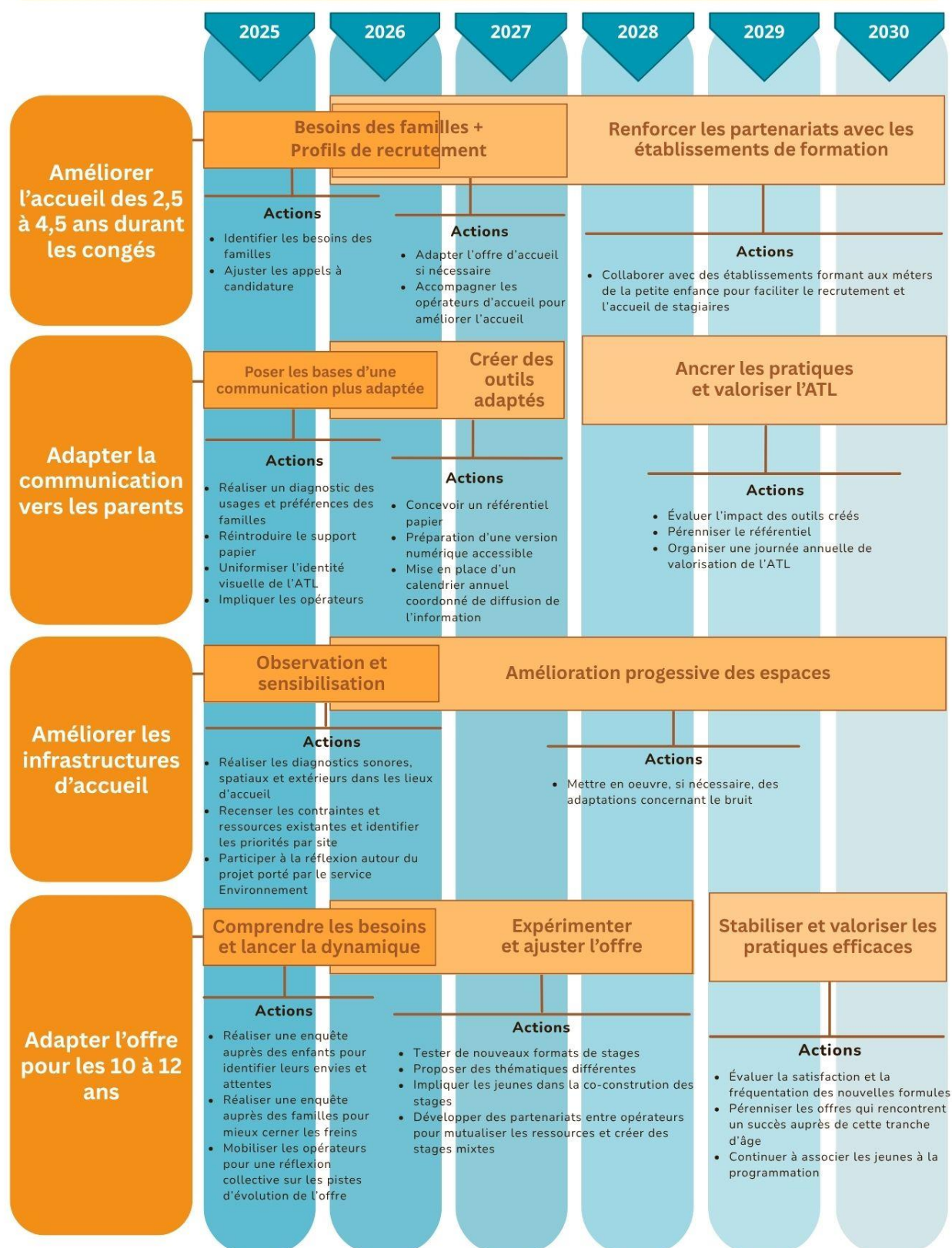
-Assurer une mise à jour continue des besoins territoriaux via des bilans de fréquentation et retours des familles ;

-Renforcer le rôle de la coordination ATL comme facilitatrice de la cohérence globale de l'offre tout au long de l'année.

V. Rétroplanning



Priorités importantes



Objectifs transversaux

	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Soutien financier	Observer et sensibiliser		Adapter et expérimenter		Stabiliser et garantir	
	Actions - Promouvoir les chèques sport et culture - Evaluer les freins à l'accès aux activités - Recueillir les retours de terrain		Actions - Identifier et tester des mesures tarifaires adaptées - Etudier la faisabilité de soutiens complémentaires - Formaliser des recommandations tarifaires équitables		Actions - Intégrer l'accessibilité financière comme critère dans les actions - Poursuivre la communication sur les aides disponibles - Evaluer l'impact des dispositifs mis en place pour ajuster et pérenniser les pratiques	
Renforcer le travail collaboratif entre opérateurs	Créer les bases d'une collaboration active		Structurer l'accompagnement et la coopération		Pérenniser et valoriser les partenariats	
	Actions - Organiser un cycle de rencontres entre opérateurs pour créer une dynamique de réseau - Planifier de visites de terrain régulières par la coordinatrice ATL		Actions - Lancer des projets communs entre opérateurs - Mettre en place des outils de communication - Formaliser un cadre d'accompagnement personnalisé		Actions - Poursuivre les échanges réguliers et adapter l'accompagnement aux évolutions du terrain - Valoriser les initiatives collaboratives réussies	
Donner une véritable place à l'expression des enfants dans l'ATL	Recueil de la parole des enfants		Exploitation des retours des enfants		Ancrer les pratiques et les valoriser	
	Actions - Mettre en place des outils simples et accessibles de consultations des enfants - Sensibiliser les équipes ATL à l'importance de recueillir la parole des enfants et à intégrer leurs retours dans la conception des activités		Actions - Intégrer un temps de retour d'expérience à la fin de chaque stage ou cycle d'activités - Travailler en lien avec le CCE pour co-construire certaines activités ou stages - Accompagner les équipes pour formaliser et exploiter les idées recueillies dans leurs pratiques quotidiennes		Actions - Ancrer la consultation des enfants comme étape systématique dans la conception des activités ATL - Mettre en place une démarche continue de participation dans plusieurs structures du territoire - Valoriser les projets co-construits avec les enfants et communiquer sur les résultats concrets issus de leur implication	
Élargir l'offre à des thématiques artistiques et culturelles sous-représentées	Soutenir les structures ATL qui souhaitent intégrer des activités artistiques dans leur programmation					
Mieux adapter l'offre d'accueil pendant les congés scolaires	Observation et sensibilisation		Lancer la dynamique de planification collective		Adapter la planification de l'offre au regard des besoins	
	Actions - Identifier les périodes sous-couvertes, les doublons thématiques et déséquilibres territoriaux - Sensibiliser les opérateurs à l'intérêt d'une planification collective - Réaliser un état des lieux des offres existantes par période de congé et par zone géographique		Actions - Mettre en place un outil de planification partagé - Inviter à la diversification de l'offre par concertation - Adapter progressivement les ouvertures d'accueil en fonction des besoins identifiés		Actions - Intégrer le calendrier partagé dans les pratiques de planification annuelle de tous les opérateurs - Assurer une mise à jour continue des besoins territoriaux via des bilans de fréquentation et retour des familles - Renforcer le rôle de la coordination ATL comme facilitatrice de la cohérence globale de l'offre tout au long de l'année	

VI. Conclusion du processus de programmation de coordination locale de l'enfance

Ce programme de Coordination Locale pour l'Enfance 2025-2030 résulte d'un processus participatif et ancré dans les réalités du terrain, combinant diagnostic, évaluation et concertation avec l'ensemble des acteurs impliqués. Il trace des orientations claires autour de priorités identifiées collectivement : renforcer l'encadrement, améliorer l'accessibilité, diversifier l'offre, professionnaliser les équipes et encourager la participation active des enfants.

Pensé comme un outil évolutif, ce programme constitue une feuille de route réaliste et ambitieuse, au service de l'inclusion, de la qualité éducative et du bien-être de chaque enfant accueilli sur le territoire communal. La mobilisation de tous les partenaires sera essentielle pour en garantir la mise en œuvre, l'adaptation continue et la réussite sur les cinq années à venir.

VII. Modalités de collaborations entre les opérateurs

Le premier lieu de concertation, de rencontre et de coordination reste la **Commission Communale de l'Accueil (CCA)**. C'est à travers l'élaboration du programme de Coordination Locale pour l'Enfance que les différents acteurs réunis autour de la table travaillent ensemble à l'amélioration de l'Accueil Temps Libre (ATL), de manière globale. La CCA permet l'analyse des besoins, la mise en lumière des problématiques existantes sur le territoire communal et la recherche de pistes de solutions concrètes.

Cependant, la CCA ne peut être considérée comme le seul point d'ancrage pour les opérateurs, dans la mesure où elle ne réunit qu'un échantillon représentatif et non l'ensemble des acteurs de l'ATL.

Des partenariats réguliers existent notamment entre le service ATL communal, le **CSLI**, les **Mouflets**, la **Bibliothèque**, et le **Foyer Culturel de Sprimont**. Toutefois, il est à noter que ces collaborations concernent souvent les mêmes partenaires. Les plus petits opérateurs sont peu ou pas intégrés dans ces dynamiques collectives, ce qui limite la diversité et la richesse des synergies locales.

Dans le cadre du **programme CLE 2025-2030**, il a été souligné qu'il était essentiel de **redynamiser les synergies entre opérateurs**. L'une des actions envisagées est la mise en place, une fois par an, d'une **réunion ouverte à l'ensemble des opérateurs ATL**, dans le but de :

-  **Coordonner la planification des stages**, afin d'assurer une couverture optimale de toutes les périodes de congé scolaire ;
-  **Encourager les partenariats autour des activités et des stages**, par exemple via des stages coorganisés favorisant la diversification de l'offre ;
-  **Créer une communauté d'entraide**, notamment pour mutualiser du matériel, échanger sur les aspects logistiques et administratifs, ou faciliter la mise à disposition de locaux.

Ces rencontres seraient une opportunité précieuse pour **renforcer les ponts entre les acteurs** du territoire et favoriser l'émergence de projets communs.

Par ailleurs, **des partenariats informels**, initiés de manière spontanée entre opérateurs, existent sans nécessairement être remontés à la coordination ATL.

Depuis 2005, l'ATL a mis en place une **gestion globale de l'accueil extrascolaire**, couvrant les deux réseaux d'enseignement présents sur la commune, avec un encadrement le matin et le soir dans toutes les écoles, ainsi qu'un accueil centralisé au sein des **T'ailleurs de crayons**. Ce dernier constitue un environnement favorable pour les collaborations. À titre d'exemple, au cours de l'année scolaire, des partenariats ont vu le jour avec le **Tennis Club de Tultay, Artémuse**, ou encore à travers un **projet intergénérationnel** avec la maison de repos *L'Heureux Séjour*. Ce projet, construit conjointement avec les enfants du primaire et les résidents, propose une activité mensuelle favorisant le lien entre les générations.

Ces actions sont systématiquement mises en avant dans notre **plan d'actions** ou notre **rapport d'activités**, afin d'assurer leur visibilité.

L'événement biennal **Place aux Enfants**, organisé sur la commune, représente également une **porte d'entrée privilégiée** pour initier de nouvelles collaborations. Le partenariat avec *L'Heureux Séjour*, par exemple, est né à l'occasion de l'édition 2023.

Enfin, le **Conseil Communal des Enfants** constitue un autre levier pour favoriser les rencontres, générer des projets collectifs et renforcer les liens entre les différents acteurs du territoire. Portés par les enfants eux-mêmes, ces projets suscitent une **mobilisation naturelle et positive** de l'ensemble des partenaires.

En conclusion, bien que de nombreuses collaborations existent déjà sur le territoire de Sprimont, il reste nécessaire de **renforcer leur structuration et leur régularité**, afin de **consolider un véritable réseau partenarial au service de tous les opérateurs** et, au final, du bien-être des enfants.

VIII. Modalité d'information aux usagers potentiels

Pour assurer une diffusion efficace des informations relatives à l'Accueil Temps Libre (ATL), plusieurs canaux de communication sont mobilisés :

À chaque rentrée scolaire, un calendrier est élaboré. Il reprend l'ensemble des activités extrascolaires proposées après l'école au sein de chaque établissement, tous opérateurs confondus.

Les activités et stages sont diffusés via le fascicule communal *Sprimont Infos*, qui rassemble les propositions de l'ensemble des opérateurs. Ce bulletin est distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire communal, environ tous les deux mois.

Des affichages sont réalisés dans les écoles pour relayer certaines informations clés.

Les calendriers ainsi que des pages informatives peuvent également être envoyés par mail, à titre privé, aux parents dont les enfants fréquentent les écoles du territoire communal.

Le **site internet communal** regroupe l'ensemble des informations liées :

- ✚ Aux accueils extrascolaires ;
- ✚ Aux activités des *T'ailleurs de crayons* ;
- ✚ Aux stages et autres activités proposés sur la commune ;
- ✚ Au Conseil Communal des Enfants ;
- ✚ À l'Accueil Temps Libre, incluant :
 - La déclaration d'activités ;

- La Commission Communale de l'Accueil.

✚ Les réseaux sociaux sont également mobilisés, notamment :

- La page Facebook communale ;
- La page Facebook de l'ATL ;
- La page Facebook de l'accueil extrascolaire communal.

Les informations publiées sur les supports numériques (site Internet, réseaux sociaux, mailings) peuvent être mises à jour à tout moment, offrant ainsi une grande réactivité. Les affichages dans les établissements suivent une logique d'actualité, tandis que la diffusion papier via *Sprimont Infos* reste périodique (tous les deux mois).

IX. Modalités de répartition des moyens publics octroyés aux secteurs

Chaque opérateur actif sur le territoire de la commune de Sprimont fonctionne de manière autonome dans l'organisation de ses activités. Néanmoins, une participation communale peut être apportée sous forme de prêts de matériel, de location de salles et de mise à disposition de services ou de soutien ponctuel, en fonction des besoins identifiés.

1. Les opérateurs

De manière générale, aussi bien pour les opérateurs externes de la commune que pour le service accueil extrascolaire :

a. Utilisation des bus communaux ;

L'administration communale dispose de deux bus destinés prioritairement aux besoins des écoles et aux activités organisées dans le cadre de l'accueil temps libre. Les opérateurs externes ont la possibilité d'en faire la demande auprès du Collège communal afin de bénéficier de ce service.

L'usage de ces bus est toutefois strictement limité à la zone d'action GREOVA, qui regroupe 14 communes de la Province de Liège : Anthisnes, Aywaille, Chaudfontaine, Clavier, Comblain-au-Pont, Esneux, Ferrières, Hamoir, Lierneux, Neupré, Ouffet, Sprimont, Stoumont et Trooz.

Pour toute activité ou déplacement en dehors de cette zone, les opérateurs sont invités à privilégier les transports en commun ou à recourir à leurs propres véhicules professionnels.

b. Accès aux infrastructures ;

Dans le cadre de leurs activités, les opérateurs actifs sur le territoire de Sprimont peuvent bénéficier de l'utilisation des bâtiments communaux. À l'aide du formulaire « *Occupation des bâtiments communaux* », ils peuvent introduire une demande auprès du Collège communal, au minimum un mois à l'avance, pour occuper une ou plusieurs classes dans les écoles communales. Cette occupation est soumise au paiement d'une redevance, fixée par le Conseil communal et applicable à l'ensemble des utilisateurs. Une convention d'occupation est ensuite formalisée entre la commune et l'opérateur demandeur.

Par ailleurs, les salles sportives communales sont accessibles via la Régie Communale Autonome (RCA). Elles sont principalement utilisées par des clubs et associations dans le cadre

d'entraînements, de rencontres ou de stages. L'accès à ces infrastructures est également soumis à une redevance.

Le service communal d'accueil extrascolaire bénéficie quant à lui d'un accès gratuit aux bâtiments scolaires. Toutefois, au même titre que les autres opérateurs, il assume les frais liés à l'utilisation des salles sportives.

Cette organisation vise à garantir un accès équitable et structuré aux infrastructures, tout en assurant leur bonne gestion dans le respect des règles communales en vigueur.

c. Communication via le fascicule communal « Sprimont Infos » ;

La parution d'informations dans le fascicule communal *Sprimont Infos* est un service mis gratuitement à disposition de l'ensemble des opérateurs actifs sur le territoire sprimontois.

Il convient toutefois de souligner que cette diffusion implique l'intervention de plusieurs services :

- ✚ Le temps de travail consacré par la coordination ATL pour collecter et collationner toutes les informations, financé intégralement par l'ONE,
- ✚ Le travail de la cellule communication en charge de la mise en page,
- ✚ L'impression de la brochure ainsi que sa distribution dans toutes les boîtes aux lettres de la commune, à charge du budget communal. Dans ce contexte, il est essentiel de veiller à ce que les contenus transmis pour publication dans le fascicule communal *Sprimont Infos* soient en lien direct avec les missions de l'accueil temps libre. Cette brochure ayant une vocation d'information générale, seuls les éléments relevant explicitement du champ de l'ATL peuvent être imputés aux moyens alloués au programme CLE. À titre d'exemple, pour une parution en 2024 (facture du 30 août), le coût total facturé s'élevait à 5.156,91 €. La quote-part correspondant à l'accueil temps libre pour cette parution a été estimée à 368,20 €. Sur une base de six parutions annuelles, cela représente un montant total de **2.209,20 €** à charge de l'ATL.

2. Le service accueil extrascolaire communal

En ce qui concerne spécifiquement l'accueil extrascolaire communal, les moyens publics mobilisés se répartissent entre :

a. Le personnel (pour les deux réseaux d'enseignement) ;

Le personnel encadrant de l'accueil extrascolaire communal est engagé sous trois statuts distincts, en fonction des besoins du service et des dispositifs disponibles :

- ✚ Une partie du personnel est engagée sous contrat à durée indéterminée (CDI). Afin d'estimer le coût salarial pour la commune, nous avons pris comme base de calcul un agent de niveau E2, marié, disposant de 10 années d'ancienneté, prestataire de 18h45 sur 37h30 hebdomadaires. Le salaire brut mensuel de cet agent s'élève à 1 448,54 €, auquel s'ajoute une charge patronale de 417,90 €, soit un coût mensuel total de 1 866,44 € (hors pécule de vacances et allocation de fin d'année). Le coût annuel pour un agent est donc estimé à 22 397,28 €. Pour l'année 2024, cinq agents sont engagés sous CDI, ce qui représente un coût total approximatif de **111 986,40 €**.

- ✚ Une autre partie du personnel est engagée sous contrat à durée déterminée (CDD). Pour estimer le coût salarial pour la commune, nous avons utilisé le même schéma de calcul que pour un agent sous CDI, en adaptant la durée à 10 mois au lieu de 12. Le coût estimé pour une personne engagée sur 10 mois (hors pécule de vacances et allocation de fin d'année) s'élève à **18 664,40 €**. En 2024, **12 contrats CDD** ont été comptabilisés, ce qui représente un coût total approximatif de **223 972,80 €**.
- ✚ Enfin, certaines fonctions sont assurées en collaboration avec l'Agence Locale pour l'Emploi (ALE), via un système de rémunération par chèques ALE. Pour l'année 2024, le coût total s'élève à **29 982,56 €**, en tenant compte des frais de déplacement, du coût horaire presté et du droit d'inscription annuel à l'ALE.

Il convient également de prendre en considération le **mi-temps du responsable de projets**, pris en charge par la commune. En janvier 2024, le coût mensuel, charges patronales comprises, s'élevait à **2 319,62 €**. Sur base de ce montant (hors pécule de vacances et allocation de fin d'année), le coût annuel est estimé à **27 835,44 €**. Cet emploi est un poste APE au sein de la commune, ce qui signifie qu'il bénéficie d'un subside global accordé pour l'ensemble des emplois APE au sein de l'administration communale.

Ainsi, le **coût total approximatif des engagements** liés au personnel, calculé de manière prudente (à la baisse), s'élève à **393 777,22 €**. Ces montants ne tiennent pas compte des spécificités individuelles (ancienneté, situation familiale, etc.) ni des coûts liés aux **remplacements urgents**, qui ne sont pas intégrés dans cette estimation.

Pour les stages Kids Holidays, nous fonctionnons en partie, avec du personnel de l'accueil extrascolaire, avec des étudiants et des moniteurs article 17. Sur l'année 2024,

- ✚ 17 animateurs – article 17 à 37h30/1 semaine. Coût approximatif : **9 785,62 €**
- ✚ 30 animateurs étudiants à 37h30/1semaine. Coût approximatif : **17 235 €**

Un total approximatif de **27 020,62 €**

b. Des budgets de fonctionnement ordinaires destinés à assurer la continuité et la qualité du service.

Chaque année, un budget de **4 500 €** est alloué au service de l'accueil extrascolaire. Pour l'année 2024, le montant utilisé s'est élevé à **3 728,45 €**. Les frais de fonctionnement couvrent notamment :

- ✚ Les activités, les sorties et la location des salles sportives pour les *T'ailleurs de crayons*,
- ✚ Le budget matériel alloué à chaque lieu d'accueil⁴,
- ✚ La logistique liée aux diverses réunions.

Par ailleurs, un **budget de fonctionnement distinct**, à hauteur de **5 000 €**, est attribué aux stages « Kids Holidays ». En 2024, nous avons utilisé 3257,11€ du budget. Il convient de préciser que ces stages sont reconnus comme **Centre de vacances agréé** et bénéficient de **subsides**. Les frais de fonctionnement concernent notamment :

- ✚ Les activités et les sorties organisées dans le cadre des *Kids Holidays* ;
- ✚ La location de salles sportives ;

⁴ Chiffres du budget matériel pour l'année 2024, calculés au prorata de la fréquentation du lieu.

✚ L'achat de nouveau matériel ou le remplacement de matériel usagé.

c. Un budget extraordinaire destiné à l'acquisition de mobilier ;

En 2024, une dépense de 3 000 € avait été prévue au budget extraordinaire afin d'améliorer le mobilier de l'accueil extrascolaire, tant pour les *T'ailleurs de crayons* que pour les *Kids Holidays*. Le budget effectivement utilisé s'est élevé à environ 2 000 €.

d. Un budget ordinaire spécifique alloué à l'organisation d'événements ou d'activités ponctuelles ;

Un budget dédié aux projets pédagogiques est prévu chaque année. Son montant peut varier entre 2 000 € et 4 000 €, en fonction des événements programmés au cours de l'année. Ce budget permet notamment de financer des initiatives telles que *Place aux Enfants*, le *Conseil communal des enfants*, ainsi que d'autres projets pédagogiques ponctuels.

e. La prise en charge des frais de déplacement et, le cas échéant, des frais de formation (de nombreuses formations étant subsidiées par l'ONE).

La commune prend en charge l'ensemble des frais de déplacement liés au suivi d'une formation continue en dehors de la commune et, si nécessaire, les frais d'inscription à la formation elle-même. Ce cas de figure reste toutefois rare pour le personnel des accueillants, la plupart des formations suivies étant déjà subsidiées par l'ONE.

f. Un appui numérique pour un accueil de qualité

Dans le but de favoriser l'utilisation d'une base de données commune et sécurisée à destination des accueillants, tout en leur fournissant un outil de travail pour la préparation des animations, la gestion des présences et la vérification des fiches santé, un projet d'équipement numérique de chaque lieu d'accueil est en cours de déploiement.

La finalisation de ce projet est prévue pour la rentrée scolaire 2025-2026, avec pour objectif une harmonisation des pratiques et un gain d'efficacité dans le suivi quotidien des enfants.

Par ailleurs, la facturation des accueils et des stages est gérée via la plateforme IMIO. Celle-ci représente un coût annuel de 10.269,84 € auquel il convient d'ajouter le temps de travail mobilisé par le personnel, non pris en compte dans ce montant.

3. La mise à disposition de matériel

Actuellement, chaque opérateur dispose de matériel propre à ses activités d'accueil temps libre. Toutefois, aucun système de recensement ou de partage de ces ressources n'est en place à l'échelle du territoire communal. Cette situation peut entraîner des achats redondants, voire l'inutilisation prolongée de certains équipements.

Dans une perspective de gestion raisonnée des moyens et de renforcement des synergies entre acteurs, la mise en place d'un dispositif de mutualisation du matériel pourrait être envisagée. Celui-ci permettrait à chaque opérateur d'accéder, sous conditions (location symbolique ou caution), au matériel temporairement inutilisé par d'autres structures.

Ce système favoriserait à la fois :

- ✚ Une réduction des dépenses superflues,
- ✚ Une meilleure valorisation des ressources existantes,
- ✚ Le développement d'une dynamique de collaboration inter-opérateurs, en cohérence avec les objectifs du CLE.

4. La coordination ATL

À l'heure actuelle, le subside de l'ONE couvre le salaire ainsi que les frais liés à la coordination ATL.

5. Les subsides

En 2024, nous avons reçu 17 183,20€ de la subvention accueil extrascolaire.

En 2024, nous avons reçu 7 636,71€ de la subvention Centre de Vacances.

La subvention de la Coordination Accueil Temps Libre 2022-2023 s'élevait à 31 740€

6. Conclusion

Récapitulatif des frais liés à l'accueil temps libre/2024	
Sorties	
Utilisation des bus communaux	Difficile à chiffrer
Création fascicule Sprimont Infos : ATL	2.209,20 €
Personnel AES CDI	111.986,40 €
Personnel AES CDD	223.972,80 €
Personnel AES ALE	29.982,56 €
Responsable de projets	27.835,44 €
Animateurs - moniteurs Article 17	9.785,62 €
Animateurs étudiants	17.235,00 €
Budget ordinaire fonctionnement AES	4.500,00 €
Budget ordinaire fonctionnement CDV	5.000,00 €
Budget ordinaire spécifique	3.000,00 €
Budget extraordinaire	2.000,00 €
Prise en charge formations et frais de déplacements	Variable de 0 € à

Mise à disposition 10 ordinateurs	Difficile à chiffrer
IMIO (plateforme de gestion des frais liés à l'accueil extrascolaire)	10.269,84 €
Sous-total	447.776,86 €
Entrées	
Location des infrastructures	0,00 €
Subside CATL	31.740,00 €
Participation financière AES	86.643,80 €
Subside AES	17.183,20 €
Participation financière CDV	17.763,00 €
Subside CDV	7.636,71 €
Sous-total	160.966,71 €
Sorties - entrées = frais pris en charge par la commune	286.810,15 €

Bien que les chiffres présentés soient approximatifs et que certains postes n'aient pas pu être précisément chiffrés, l'objectif est de mettre en lumière l'implication financière quotidienne de l'administration communale dans l'organisation de l'accueil temps libre.

Un soutien renforcé des instances supérieures permettrait une professionnalisation accrue du secteur, ainsi qu'un appui concret aux communes, qui assument aujourd'hui une part importante de cette mission.

Cela participerait à une reconnaissance pleine et entière de l'importance du métier d'accueillant, au même titre que toute autre fonction à visée pédagogique ou éducative.

X. Partenariat Automne Détente – PAD

En date du 27 janvier 2023, une demande de mise en place d'un dispositif PAD entre le service d'accueil extrascolaire et le Centre Sportif Local Intégré a été soumise à la Commission Communale de l'Accueil, qui l'a acceptée.

1. Opérateurs concernés

- ✚ Le service accueil extrascolaire – commune de Sprimont – type d'agrément : AES 1 – rue du Centre, 1 – 4140 Sprimont

Et

- ✚ Le Centre Sportif Local Intégré de Sprimont dénommé « le partenaire ».
- ✚ La période d'activité a eu lieu du lundi 27 février 2023 au vendredi 3 mars 2023.

2. Bilan du partenariat avec le Centre Sportif Local Intégré (CSLI)

Dans le cadre du développement de l'offre de stages sur le territoire communal, **un** partenariat a été mis en place en 2023 entre le service communal d'accueil extrascolaire et le Centre Sportif Local Intégré (CSLI). Cette collaboration a été validée par la Commission Communale de l'Accueil en date du 27 janvier 2023, dans le cadre d'un dispositif PAD.

Il est important de noter que l'organisation de stages par le CSLI aurait été proposée indépendamment du dispositif, ces activités étant déjà bien identifiées par les familles et largement fréquentées par les enfants. L'ouverture aux enfants de 2,5 à 12 ans a permis de répondre à une demande variée, et les différentes sections ont été bien remplies.

La bonne connaissance mutuelle des deux opérateurs a facilité la mise en œuvre de ce partenariat. En effet, une collaboration régulière existe déjà entre les équipes, notamment en ce qui concerne la répartition des semaines de stage, dans le but de couvrir au mieux l'ensemble des vacances scolaires. La situation est d'autant plus favorable que la coordinatrice ATL est également responsable de projet pour le service communal d'accueil extrascolaire, ce qui renforce les synergies.

a. Modalités du partenariat en 2023

- ✚ Animation : implication de deux membres du personnel communal, chacun à raison de 19 heures ;
- ✚ Accueil du matin et du soir : assuré par une accueillante extrascolaire à raison de 15 heures ;
- ✚ Activités extérieures : trajets pris en charge par les bus communaux.

b. Pistes d'amélioration

Ce partenariat a démontré son efficacité et sa complémentarité. Toutefois, pour les années à venir, il serait pertinent de réfléchir à des mécanismes de soutien spécifiques pour les plus petits opérateurs locaux, notamment en vue :

- ✚ D'augmenter leur capacité d'accueil, en particulier pour les enfants de moins de 6 ans ;
- ✚ De renforcer leur visibilité auprès des familles ;
- ✚ De soutenir leur professionnalisation, dans une logique de complémentarité et de solidarité territoriale.

XI. Conclusion du plan CLE 2025-2030

Le programme de Coordination Locale pour l'Enfance 2025-2030 de la commune de Sprimont s'inscrit dans une dynamique résolument engagée, cohérente avec les besoins exprimés par les familles, les enfants et les opérateurs de terrain. Bâti sur un diagnostic rigoureux et une concertation large, ce programme poursuit un objectif clair : offrir à chaque enfant un accueil de qualité, inclusif, structurant et accessible.

Les priorités dégagées : renforcement de l'encadrement, diversification des activités, amélioration des infrastructures, accessibilité financière et meilleure communication ; forment une feuille de route ambitieuse mais réaliste. L'implication des enfants et la consolidation des partenariats sont également placées au cœur du projet, dans une logique de co-construction et d'amélioration continue.

Ce programme appelle à une mobilisation collective : celle des services communaux, des opérateurs d'accueil, des familles, des partenaires institutionnels et des acteurs locaux. Ensemble, il s'agira de faire vivre cette ambition partagée et de garantir aux enfants un cadre d'accueil bienveillant, riche et stimulant, en phase avec les réalités d'aujourd'hui et les enjeux de demain.



Partie 2 : Renouvellements d'agrément des accueils extrascolaires



Opérateurs – demande d’agrément accueil extrascolaire

Nous sollicitons le **renouvellement de l’agrément en accueil extrascolaire de type 1** pour les deux organismes suivants :

- ✚ **Le service de l’accueil extrascolaire de la commune de Sprimont.** Le projet d’accueil est disponible :
 - Annexe 2 : RÈGLEMENT D’ORDRE INTÉRIEUR – service Accueil Extrascolaire – Accueil Temps Libre - commune de Sprimont ;
 - Annexe 3 : PROJE PÉDAGOGIQUE - service Accueil Extrascolaire – Accueil Temps Libre - commune de Sprimont ;
- ✚ **L’A.S.B.L les Mouflets.** Le projet d’accueil est disponible :
 - Annexe 5 : Règlement d’ordre intérieur Accueil Extrascolaire ;
 - Annexe 6 : Projet pédagogique Accueil Extrascolaire ;
 - Annexe 7 : Les formations du personnel.

I. L’accueil extrascolaire de la commune de Sprimont

1. Informations générales

a. Informations générales

- ✚ **Adresse du siège :** Administration communale de Sprimont – rue du Centre, 1 – 4140 Sprimont
- ✚ **Forme juridique :** Personne morale de droit public
- ✚ **Numéro de compte :** 091-0004484-51
- ✚ **Coordonnées de la responsable :** Céline GEORGES – Administration communale – rue du Centre, 1 – 4140 Sprimont – 04/267 09 93 – celine.georges@sprimont.be

2. Projet d’accueil

a. Dénomination du projet :

L’organisation de l’Accueil extrascolaire est un partenariat entre l’Administration communale de Sprimont et les écoles des deux réseaux d’enseignement dispensés sur le territoire communal.

L’Accueil est accessible à tous les enfants âgés de 2,5 à 12 ans fréquentant un établissement scolaire situé sur le territoire de la commune. Chaque implantation scolaire de la commune de Sprimont dispose de son propre accueil extrascolaire, soit dix accueils répartis sur l’ensemble du territoire

communal. Le mercredi, l'accueil est centralisé à l'école communale de Sprimont-Centre afin de regrouper les enfants dans un même lieu.

Il s'agit de l'organisation :

- De l'accueil des enfants du matin et du soir (anciennement appelée garderie) ;
- des activités organisées pour les enfants lors des mercredis après-midi : LES T'AILLEURS DE CRAYONS ;
- De l'accueil des enfants lors des journées pédagogiques des enseignants dans les écoles communales ;
- De l'organisation des stages pendant les périodes de congés scolaires.

b. Encadrement, horaires et participations financières

Encadrement

Le nombre d'accueillants par implantation dépend du nombre d'enfants à encadrer et à animer, afin de respecter les normes d'encadrement fixées par l'ONE conformément au décret du 3 juillet 2003 relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'accueil extrascolaire (ces taux d'encadrement sont indicatifs).

Normes de l'ONE :

Durée de l'accueil	Age des enfants	Une accueillant pour	Activités de l'accueil extrascolaire
MOINS DE 3H CONSÉCUTIVES OU APRÈS L'ÉCOLE JUSQUE 19H00	2,5 à 12 ans	18 enfants	-Accueil du matin – du soir -cycles sports
ACCUEIL DE PLUS DE 3H	Moins de 6 ans	8 enfants	-L'accueil des journées pédagogiques
	6 ans et plus	12 enfants	-Les T'Ailleurs de crayons

Analyse de la fréquentation de l'accueil extrascolaire (année 2023)

En 2023, une analyse du taux de fréquentation des enfants a été réalisée au sein de chaque implantation scolaire. Cette étude avait pour objectif de mieux cerner les besoins en encadrement lors des temps d'accueil extrascolaire.

La fréquentation a été examinée séparément pour les accueils du matin et du soir. Afin de disposer de données représentatives, nous avons sélectionné trois mois au cours de l'année scolaire, en privilégiant ceux considérés comme les plus significatifs en termes d'affluence.

Les données ont été ventilées selon les niveaux d'enseignement : maternel et primaire. Une moyenne de fréquentation a ensuite été calculée pour chacun des deux moments de la journée, sur les trois mois choisis.

Pour l'interprétation des résultats, une règle de calcul a été adoptée :

- ✚ Pour l'accueil du matin (d'une durée de maximum 1h00), et en tenant compte du fait que les arrivées des enfants sont étalées dans le temps, nous avons retenu un ratio de 1 accueillant pour 15 enfants.
- ✚ Pour l'accueil du soir, où les enfants sont présents plus longtemps et en continu, nous avons appliqué un ratio de 1 accueillant pour 12 enfants.

Écoles	Taux d'encadrement ⁵				
	Matin :		Soir :		12h 15 – 18h
	Maternelle	Primaire	Maternelle		Primaire
École communale de Louveigné	1 accueillant	1 accueillant	3 accueillants jusqu'à 16h30 – 2 accueillants jusqu'à 17h00 – 1 accueillant jusqu'à 17h30. De 17h30 à 18h, les deux groupes sont réunis.		2 accueillants jusqu'à 17h30 - 1 accueillant jusqu'à 18h.
École communale Dolembreux	1 accueillant	2 accueillants	2 accueillants jusqu'à 16h30 ; 1 accueillant jusqu'à 17h30. De 17h30 à 18h, les deux groupes sont réunis.		2 accueillants jusqu'à 17h30 - 1 accueillant jusqu'à 18h.
École communale de Sprimont Centre	1 accueillant		2 accueillants jusqu'à 17h30. 1 accueillant de 17h30 à 18h.		3 accueillants en maternelle : capacité d'accueil de 24 enfants
École communale de Florzé	1 accueillant		2 accueillants jusqu'à 16h30 – 1 accueillant jusqu'à 18h		
École communale de Fraiture	1 accueillant		1 accueillant jusqu'à 18h		
École communale de Lincé	1 accueillant		1 accueillant jusqu'à 17h30. De 17h30 à 18h00, les deux groupes sont réunis.		
École communale du Hornay	1 accueillant		1 accueillant jusqu'à 18h.		
École libre Mater Déi	1 accueillant		2 accueillants jusqu'à 17h30. 1 accueillant jusqu'à 18h		→ Capacité totale : 48 enfants
École libre Saint Joseph Dolembreux	1 accueillant		2 accueillants jusqu'à 17h30. 1 accueillant jusqu'à 18h		
École libre Emmanuel	1 accueillant		2 accueillants jusqu'à 17h30. 1 accueillant jusqu'à 18h		
TOTAL d'encadrants	13 accueillants pour le matin		22 à 23 accueillants pour le soir		<u>Total : 5 accueillants</u>

Cette analyse a permis de mieux évaluer les besoins en personnel afin de garantir un accueil de qualité. Un descriptif de fonction⁶ est remis aux accueillants dès leur entrée en fonction, précisant les missions et les tâches attendues dans le cadre de leur rôle.

Malgré la volonté d'assurer un encadrement de qualité, il reste difficile, dans notre secteur, de recruter des personnes disposant des qualifications requises.

3. Horaires et participation financière des personnes qui confient les enfants

Pour l'ensemble des accueils			
Jour	Accueil	Horaire	Participation financière
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi	Matin	7h15 – 8h15	1,00€/enfant (à partir de 8h00 – gratuit)
Lundi, mardi, jeudi, vendredi	Soir	15h30 – 18h00	1,50€/1 ^{er} enfant – 2 ^{ème} enfant et suivants/1,20€ (15h30-16h – gratuit)

⁵ Chiffres relevés le 19.05.2025.

⁶ Descriptif de fonctions : annexe 4.

Mercredi	Midi	12h15 – 13h15	Gratuit (pas organisé dans les deux implantations de maternelles isolées)
	Après-midi : Les T'ailleurs de crayons	12h15 – 18h00	ACCUEIL CENTRALISÉ À L'ÉCOLE COMMUNALE DE PRIMONT-CENTRE. Organisation des transports via les 2 bus communaux - 5,00€/enfant (3€ supplémentaires lors des sorties extérieures)

c. Qualité de l'accueil

La responsable de projet

La responsable de projet de l'accueil extrascolaire assure le fonctionnement quotidien des accueils extrascolaires tant sur le plan pédagogique qu'administratif. Elle vérifie si les pratiques éducatives et les comportements sont conformes au projet d'accueil, au code de qualité (décret FWB) et à la convention internationale des droits de l'enfant. Elle est garante du bon fonctionnement du service.

Ses missions prioritaires concernant le personnel sont :

- ✚ Maintenir et renforcer la coordination du projet de gestion globale des garderies scolaires des deux réseaux d'enseignements dispensés sur le territoire communal ;
- ✚ Assurer la gestion opérationnelle et le leadership du personnel de l'accueil extrascolaire en collaboration avec les directions des écoles ;
- ✚ Coordonner l'équipe des activités du mercredi après-midi : Les t'ailleurs de crayons ;
- ✚ Organiser la mise en œuvre des stages "Kids Holidays" pendant les périodes de congés scolaires
- ✚ Développer et mettre en pratique une approche de communication et de relations avec les parents, les enfants, les partenaires, le personnel enseignant, le réseau local, en veillant à favoriser l'inclusion de tous ;
- ✚ Concevoir, actualiser et mettre en œuvre les projets d'accueil en mettant en place une démarche continue d'amélioration de la qualité d'accueil au quotidien ;
- ✚ Répondre aux exigences décrétales des différents subsides.

Le personnel de l'accueil extrascolaire

Le Programme de Coordination Locale pour l'Enfance met largement en lumière les difficultés rencontrées par le secteur en matière de stabilité des équipes et de qualification du personnel. Plusieurs questions fondamentales émergent : **Comment réussir à former des équipes en constante évolution ? Comment stabiliser ces équipes ? Comment valoriser et reconnaître le métier d'accueillant extrascolaire ?**

Ces enjeux, au cœur des préoccupations liées au personnel, appellent des réponses concrètes. Notre plan d'actions vise, d'une part, à **stabiliser les équipes**, et d'autre part, à **miser sur la formation** : formation de base, formation à l'animation, et formation continue pour les nouvelles recrues récemment engagées.

L'instabilité du personnel engagé sous statut ALE constitue un frein majeur : l'énergie investie en formation est souvent perdue, faute de pouvoir atteindre l'étape du transfert des acquis sur le terrain. Cette situation résulte à la fois du taux de rotation élevé du personnel et de la pression temporelle permanente dans le secteur. C'est pourquoi nous souhaitons dégager du temps spécifique pour cette dimension essentielle. Sans cette condition, toute formation risque d'être vaine.

Malgré certains freins, **une partie significative de notre personnel stable est formée**, et ce de manière diversifiée : agents d'éducation, auxiliaires de l'enfance, personnes ayant suivi une formation de base en accueil extrascolaire ou une formation d'animateur.

Le personnel est également amené à suivre des **formations complémentaires au cours de l'année**, tant à titre individuel qu'en groupe, dans une logique de **renforcement des compétences et de dynamique d'équipe**.

Les **grandes lignes du plan de formation 2025–2030** figurent en annexe du présent document. Les informations détaillées concernant les formations suivies par le personnel sont disponibles sur le **portail Pro ONE**.

4. Le projet d'accueil

Dans une perspective à la fois inclusive et respectueuse de la diversité, il est prévu que les accueillants s'appuient sur un projet éducatif commun, co-construit par l'ensemble des équipes. Ce projet sert de fil conducteur et d'ancrage éducatif partagé, tout en laissant place à l'expression des spécificités propres à chaque implantation.

Une annexe à ce projet éducatif est en cours d'élaboration afin de valoriser les particularités de chaque équipe d'accueil. Cette démarche reconnaît que l'uniformisation des pratiques éducatives n'est ni souhaitable ni réaliste dans le contexte de l'accueil extrascolaire. Chaque enfant étant unique dans ses besoins, ses rythmes et sa sensibilité, il est essentiel de pouvoir compter sur une équipe aux profils variés, riche de personnalités professionnelles différentes, complémentaires et engagées. Cette diversité est une force : elle permet de répondre avec souplesse, créativité et justesse aux réalités du terrain et aux besoins des enfants.

5. Aide aux devoirs et accueil extrascolaire

Dans certains établissements scolaires, une aide aux devoirs est organisée par les directions et les équipes enseignantes. Elle ne relève donc pas de la responsabilité de l'encadrement extrascolaire. Les enfants qui ne souhaitent pas y participer sont pris en charge par le service d'accueil extrascolaire, qui leur propose un temps libre encadré. Ce temps leur permet de s'occuper de manière autonome, dans le respect des règles établies par le cadre d'accueil.

a. Fonctionnement

La responsable de projets rencontre chaque équipe sur son implantation deux fois par an : une première rencontre a lieu à la rentrée scolaire, et une seconde est prévue avant les vacances d'été. En milieu d'année, elle vérifie si une rencontre intermédiaire est nécessaire, en fonction des besoins exprimés ou de situations particulières.

Les directions d'école sont conviées à ces réunions, sans obligation de participation, afin de favoriser le lien et la concertation entre les différents acteurs. En complément, la responsable de projets rencontre individuellement chaque direction au moins une fois par an pour faire le point sur le

fonctionnement des équipes d'accueil. Elle reste bien entendu disponible en dehors de ces moments formalisés, en fonction des besoins du terrain.

Par ailleurs, quatre à cinq réunions par an sont organisées avec l'ensemble du personnel de l'accueil extrascolaire. Ces temps collectifs permettent de traiter les questions administratives (gestion des heures, matériel, etc.), de renforcer la cohérence éducative, de réfléchir aux pratiques professionnelles et de travailler ensemble sur des outils concrets (documents de référence, supports d'animation, fiches pédagogiques, etc.).

Avec l'équipe des T'ailleurs de crayons, une réunion mensuelle est organisée tout au long de l'année. Ces moments de concertation permettent à la fois de planifier le programme d'activités, de gérer les aspects logistiques liés aux animations (commandes de matériel, bons de commande pour les ateliers culinaires, réservations de transports, etc.) et de renforcer la cohésion de l'équipe.

Ces réunions sont également des temps précieux pour échanger sur les difficultés rencontrées sur le terrain, partager des observations, et co-construire des pistes de solution en vue d'améliorer la qualité de l'accueil. Elles permettent enfin de travailler collectivement sur de nouveaux outils éducatifs, adaptés aux besoins des enfants et aux réalités des équipes.

Un suivi individuel est mis en place pour chaque accueillant, en lien étroit avec les observations de terrain et les réalités vécues au quotidien. Ce suivi vise à accompagner chaque professionnel dans le développement de ses compétences, tout en tenant compte de sa posture, de son expérience et de ses besoins spécifiques. Il s'inscrit dans une dynamique de formation continue personnalisée, afin de donner du sens aux apprentissages et de favoriser un véritable transfert des acquis dans les pratiques professionnelles. Cette approche permet de valoriser les forces de chacun, d'identifier les axes de progression et de garantir une montée en compétences cohérente en lien avec le projet d'accueil.

6. Reconnaissances, agréments ou autorisations⁷

Depuis le 1er juillet 2005, le service est **agréé en tant qu'accueil extrascolaire de type 1** et **subventionné** depuis le 1er novembre 2005 (matricule MEX6210001), dans le cadre du décret du 3 juillet 2003 relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant et en dehors des heures scolaires, tel que modifié par le décret du 26 mars 2009. Une demande de renouvellement de cet agrément est introduite dans le cadre du renouvellement du Programme de Coordination Locale pour l'Enfance 2025–2030.

Le service est également **agréé et subventionné en tant que Centre de Vacances** pour la période du **1er juillet 2023 au 30 juin 2026**, dans le cadre du décret du 17 mai 1999 relatif aux Centres de vacances, tel que modifié par le décret du 30 avril 2009. Une demande de renouvellement devra être introduite l'année prochaine.

⁷ Obtenus par ou en vertu d'une disposition décrétales ou réglementaire de la Communauté française ou l'affiliation à une organisation ou fédération agréée ou reconnue par ou en vertu d'une disposition décrétales ou réglementaire de la Communauté française.

7. Les lieux où peuvent être accueillis les enfants :

L'accueil extrascolaire est organisé au sein de chaque implantation scolaire de la commune, offrant ainsi une continuité éducative en lien direct avec le cadre scolaire des enfants. À l'exception du mercredi après-midi, où les activités sont centralisées à l'école communale de Sprimont-Centre dans le cadre du projet « Les T'ailleurs de crayons ». Pour garantir l'accessibilité à tous les enfants, un service de transport communal est mis en place : les bus vont chercher les enfants dans leurs implantations respectives afin de les acheminer vers le lieu d'activités. Ce fonctionnement permet à la fois de mutualiser les ressources et de proposer des animations de qualité dans un cadre commun, tout en maintenant un lien avec l'ensemble des implantations scolaires.

IMPLANTATION D'ACCUEIL ET DIRECTION	ACCUEIL EXTRASCOLAIRE
Les T'ailleurs de crayons ECOLE COMMUNALE DU CENTRE (maternelles et primaires) Responsable : Céline GEORGES Celine.georges@sprimont.be Contact : 04/ 267 09 93 Contact de l'accueil : 0484/15 80 93 	Les T'ailleurs de crayons L'accueil des mercredis après-midis pour l'ensemble des implantations est centralisé à l'école communale de Sprimont-Centre. <u>Locaux :</u> Deux locaux sont utilisés : l'un pour les maternelles (il s'agit de la classe de première maternelle) et l'autre pour les primaires, dans un local spécifiquement dédié à l'accueil, situé au niveau -1.. <i><u>Vous pouvez suivre notre quotidien sur notre page Facebook : Accueil Extrascolaire – Commune de Sprimont.</u></i>
ECOLE COMMUNALE DU CENTRE (maternelles et primaires) M. Raphaël WILDERIANE ecole.sprimontcentre@sprimont.be Contact : 04/382.13.19 0487/70 44 91 Contact de l'accueil : 0484/15 80 93 	Accueil du matin – du soir – les journées pédagogiques <u>Local :</u> Local appartenant spécifiquement à l'accueil, qui se trouve au -1 (Les enfants de maternelle et de primaire sont accueillis dans un même local.)
ECOLE COMMUNALE DE FRAITURE (maternelles) M. Raphaël WILDERIANE ecole.sprimontcentre@sprimont.be Contact : 04/369.34.04 0487/70 44 91 Contact de l'accueil : 04/369.34.04 	Accueil du matin – du soir – les journées pédagogiques <u>Local :</u> une classe maternelle utilisée pour l'accueil des enfants de maternelle.
ECOLE COMMUNALE DE FLORZÉ (maternelles) M. Raphaël WILDERIANE ecole.sprimontcentre@sprimont.be Contact : 04/382 19 72 0487/70 44 91 Contact de l'accueil : 04/382 19 72 	Accueil du matin – du soir – les journées pédagogiques <u>Local :</u> une classe maternelle utilisée pour l'accueil des enfants de maternelle.
ECOLE COMMUNALE DE DOLEMBREUX M. Jean-François PIEDBOEUF ecole.dolembreux@sprimont.be Contact : 04/368 56 31 0487/70 45 16 Contact de l'accueil : 0487/69 94 10 	Accueil du matin – du soir – les journées pédagogiques <u>Locaux :</u> Une classe maternelle est utilisée pour l'accueil des enfants de maternelle. Le lieu polyvalent de l'école est quant à lui destiné à l'accueil des enfants de primaire.

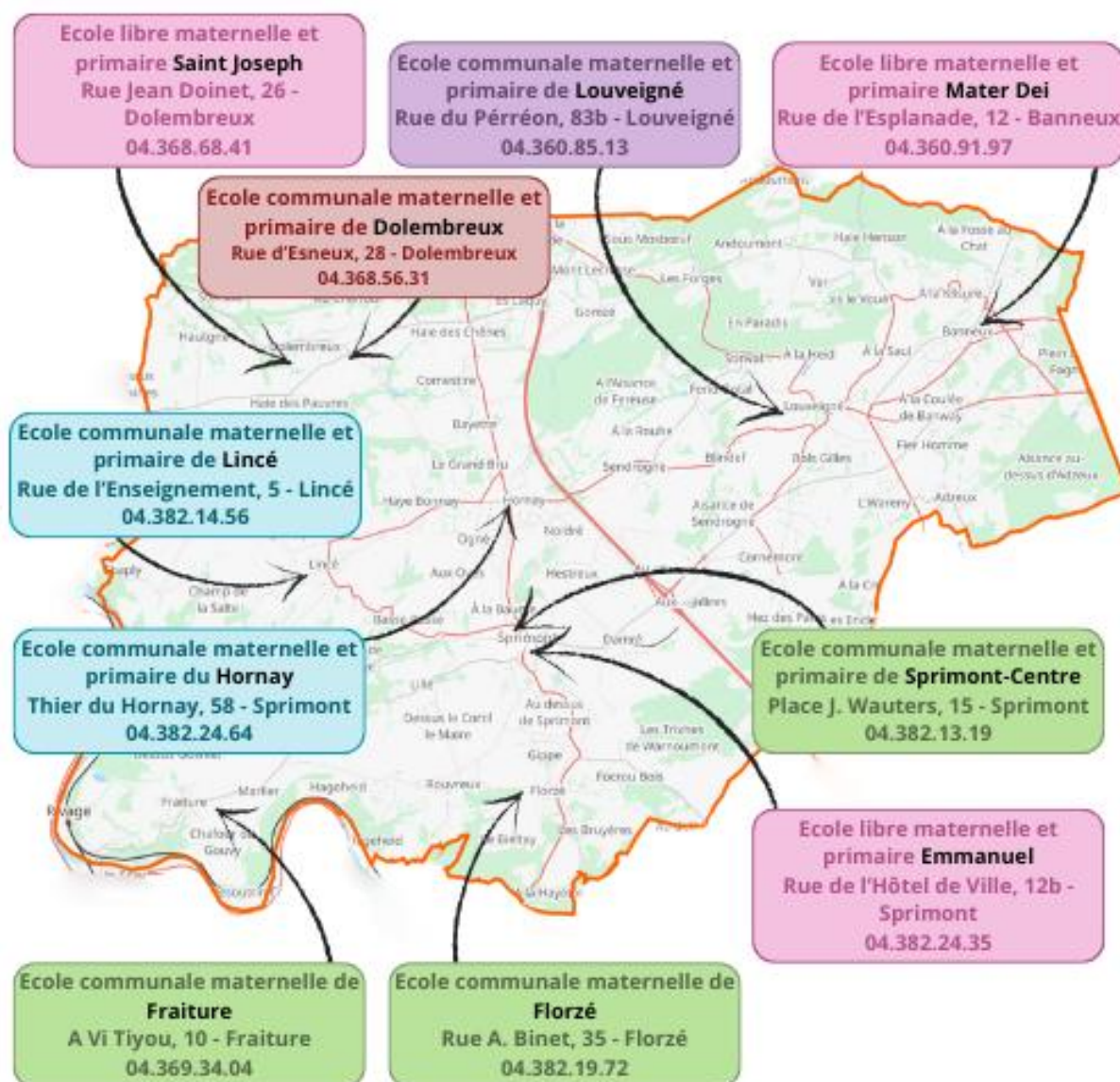
ECOLE COMMUNALE DE LOUVEIGNÉ Mme Stéphanie GILLARD ecole.louveigne@sprimont.be Contact : 04/360.85.13 0487/70 07 62 Contact de l'accueil : 0484/ 15 80 97		Accueil du matin – du soir – les journées pédagogiques Locaux : Un local est dédié à l'accueil des enfants de maternelle, et un local de type « conteneur » est réservé aux enfants du primaire.
ECOLE COMMUNALE DE LINCÉ M. Pierre MAZY ecole.lince@sprimont.be Contact : 04/382.14.56 0487/70 44 71 Contact de l'accueil : 0487/70 44 71		Accueil du matin – du soir – les journées pédagogiques Locaux : Une classe maternelle est utilisée pour l'accueil des enfants de maternelle. Une classe primaire est utilisée pour l'accueil des enfants de primaire.
ECOLE COMMUNALE DU HORNAY M. Pierre MAZY ecole.lince@sprimont.be Contact : 04/382.24.64 0487/70 44 71 Contact de l'accueil : 0484/69 94 01		Accueil du matin – du soir – les journées pédagogiques Locaux : Une classe maternelle est utilisée pour l'accueil des enfants de maternelle et de primaire.
ECOLE EMMANUEL Mme Valérie ROBA direction@ecole-emmanuel.be Contact : 04/382.24.35 Contact de l'accueil : 0487/15 67 41		Accueil du matin – Du soir Local : Local spécifiquement dédié à l'accueil, situé dans la cour de récréation et non accolé au bâtiment de l'école. Les enfants de maternelle et de primaire y sont accueillis ensemble.
ECOLE MATER DÉI M Alain HALEUX Ecole.materdei@gmail.com Contact : 04/360.91.97 Contact de l'accueil : 0487/20 61 60		Accueil du matin – Du soir Local : Local polyvalent de l'école dédié à l'accueil, situé au -1. Les enfants de maternelle et de primaire y sont accueillis ensemble.
ECOLE SAINT-JOSEPH Mme Véronique HANSEN direction@esj-dolembreux.be Contact : 04/368.68.41 Contact de l'accueil : 0487/20 69 71		Accueil du matin – Du soir Local : Local polyvalent de l'école dédié à l'accueil, situé au rez-de-chaussée. Les enfants de maternelle et de primaire y sont accueillis ensemble.

8. Le cas échéant, les modes, en ce compris l'encadrement et durées prévisibles des déplacements :

Lors de l'accueil extrascolaire du matin et du soir, **aucun déplacement n'est assuré par nos soins**, chaque implantation disposant de son propre service d'accueil.

En ce qui concerne les **T'ailleurs de crayons**, les enfants sont **acheminés à l'aide des deux bus communaux** vers le lieu d'accueil centralisé, situé à Sprimont-Centre. Deux trajets sont effectués simultanément : certaines écoles sont desservies dans un premier temps, avant que les bus ne repartent chercher les autres groupes. **Chaque bus est accompagné par une animatrice.**

Ce mode de fonctionnement est **nécessaire au vu de l'étendue territoriale de la commune**. Il nous permet de **limiter la durée des trajets à environ 30 à 40 minutes**, selon les conditions de circulation.



9. L'offre et les activités d'accueil par lieu et par période durant lesquelles les enfants sont accueillis

a. L'accueil du matin et du soir dans l'ensemble des implantations

Nous veillons au quotidien à proposer un accueil de qualité, dans lequel les valeurs de l'accueil temps libre sont mises en avant. L'objectif n'est surtout pas de "faire l'école après l'école", mais bien de permettre à l'enfant de souffler après sa journée scolaire, et ce de la manière qu'il choisit, dans un cadre structuré par des règles favorisant la vie en collectivité.

L'enfant a ainsi la liberté de s'occuper de manière autonome, au travers d'activités variées : jeux d'intérieur ou d'extérieur, bricolage, coloriage, lecture, etc. Il est également libre de ne rien faire, car

ce moment se veut avant tout un temps de repos, durant lequel l'enfant peut vider son esprit et évacuer les frustrations accumulées pendant la journée.

Nous portons une attention particulière à l'importance des activités en extérieur, chaque fois que cela est possible.

b. Une étude dirigée gérée par les écoles

Cette étude dirigée est entièrement organisée par les écoles, à partir de la 1^{re} primaire, généralement entre 16h00 et 17h00. L'accueil extrascolaire reste accessible dès 15h30. Les enfants qui ne souhaitent pas participer à l'étude dirigée sont pris en charge dans les espaces d'accueil prévus à cet effet.

Toutes les écoles ne mettent pas en place ce dispositif. S'il peut sembler paradoxal de proposer un travail scolaire durant le temps libre, l'expérience montre que certains enfants tirent un réel bénéfice de ce temps structuré pour réaliser leurs devoirs dans de bonnes conditions. **La question se pose alors : que vaut-il mieux privilégier ?** Demander à un enfant de se remettre au travail une fois rentré chez lui à 18h00, ou lui offrir un temps adapté juste après l'école pour répondre à ses obligations scolaires, tout en préservant son équilibre ?

Cette réflexion est essentielle pour mieux articuler temps scolaire, temps libre et bien-être de l'enfant dans l'organisation de l'accueil extrascolaire.

c. L'accueil du mercredi : les T'ailleurs de crayons

Le **planning des activités des T'ailleurs de crayons** est élaboré par l'équipe pour l'ensemble de l'année (ou en deux périodes distinctes). Ces activités sont organisées autour d'un **fil conducteur ou d'une thématique**.

Parmi les activités proposées, on retrouve notamment :

-  des **ateliers culinaires** ;
-  des **sorties nature** ;
-  des **sorties découvertes** ;
-  des **ateliers artistiques** ;
-  de **grands jeux** ;
-  des **expériences** ;
-  des **activités co-construites avec les enfants**, etc.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le **projet d'accueil**.

II. L'accueil extrascolaire les Mouflets

1. Informations générales

d. Informations générales

- + Adresse du siège : Rue de l'Esplanade, 19 – 4141 LOUVEIGNE
- + Forme juridique : A.S.B.L
- + Numéro de compte : BE39-0013-9231-0819
- + Coordonnée de la responsable : Fabienne PAUWELS – Rue de l'Esplanade, 19 – 4141 LOUVEIGNE – lesmoufletsasbl@gmail.com – 04/ 360 72 70.
- + Coordonnée de la coordinatrice de l'accueil et des stages : Martine ZIDA – Rue de l'Esplanade, 19 – 4141 LOUVEIGNE - lesmoufletsasbl@gmail.com – 0488/12 76 84.

2. Projet d'accueil

a. Dénomination du projet :

L'accueil extrascolaire « Les Mouflets » accueille les enfants dès leur entrée à l'école maternelle et jusqu'à la 3^e primaire incluse. Ce choix a été posé dans une volonté de concentrer les moyens sur l'accompagnement des plus jeunes, considérés comme nécessitant un encadrement spécifique. Selon les responsables de cet accueil, ces enfants ne disposent pas encore de l'autonomie suffisante pour se prendre en charge seuls, notamment dans les dispositifs mis en place au sein des écoles.

b. Encadrement, horaires et participations financières

1. Encadrement

L'ASBL « Les Mouflets » accueille un maximum de **24 enfants** les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de **15h30 à 18h00**. Le mercredi, la capacité d'accueil est limitée à **16 enfants**, de **12h00 à 18h00**. Les groupes sont toujours encadrés par 2 accueillants.

L'encadrement des enfants est assuré par une équipe composée de :

- + Une **coordinatrice** ;
- + Une **animatrice** ;
- + Des membres de l'équipe **Psycho-Médico-Sociale** de l'ASBL, en appui ;
- + Des **stagiaires** présents à certaines périodes de l'année.

3. Horaires et participation financière des personnes qui confient les enfants

Les écoles concernées sont : l'école des Petits Loups de Louveigné et l'école Mater Déi			
Jour	Accueil	Horaire	Participation financière
Lundi, mardi, jeudi, vendredi	Soir	15h30 – 18h00	4,00€/enfant. Les déplacements sont assurés en minibus par le service d'accueil.
Mercredi	Après-midi :	12h00 – 18h00	6,50€/enfant. Les déplacements sont assurés en minibus par le service d'accueil.

4. La qualification du personnel

Les informations relatives à la formation du personnel se trouvent sur le portail Pro ONE. Une partie des informations se trouve en annexe du document.

5. Reconnaissances, agréments ou autorisations⁸

L'ASBL les Mouflets est **agréée en tant qu'accueil extrascolaire de type 1** et **subventionnée** (matricule MEX6210002), dans le cadre du décret du 3 juillet 2003 relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant et en dehors des heures scolaires, tel que modifié par le décret du 26 mars 2009. Une demande de renouvellement de cet agrément est introduite dans le cadre du renouvellement du Programme de Coordination Locale pour l'Enfance 2025–2030.

L'ASBL est également **agréée et subventionnée en tant que Centre de Vacances**, dans le cadre du décret du 17 mai 1999 relatif aux Centres de vacances, tel que modifié par le décret du 30 avril 2009.

6. Le lieu où les enfants peuvent être accueillis :

L'accueil extrascolaire dispose de son propre bâtiment, exclusivement dédié à cette fonction. Il est situé rue de l'Esplanade 19, à 4141 Louveigné.

7. Le cas échéant, les modes, en ce compris l'encadrement et durées prévisibles des déplacements :

⁸ Obtenus par ou en vertu d'une disposition décrétole ou réglementaire de la Communauté française ou l'affiliation à une organisation ou fédération agréée ou reconnue par ou en vertu d'une disposition décrétole ou réglementaire de la Communauté française.

Pour récupérer les enfants de l'école communale de Louveigné vers l'accueil extrascolaire, le trajet s'effectue en mini-bus, l'encadrement est assuré par une personne et la durée prévisible du déplacement tourne vers les 5 minutes.

Pour aller chercher les enfants de l'école Mater Déi, le trajet s'effectue à pied, l'encadrement est assuré par une personne et la durée prévisible est de 5 minutes.

8. L'offre et les activités d'accueil par lieu et par période durant lesquelles les enfants sont accueillis

Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif.

Les annexes

I. Annexe 1 : Page extraite de la brochure SPRIMONT INFOS - AVRIL 2025, présentée à titre d'exemple

20

Stages - Vacances d'été 2025

ARTÉMUSE ASBL



Lieu : Place du Tilleul 7, 4141 Louveigné
Inscriptions via le site : artemuse.be

« Musique et arts créatifs » – 5 à 10 ans

Du 07/07 au 11/07
Du 28/07 au 01/08

Arts musicaux et artistiques, découverte d'instruments, d'artistes et apprentissage de nouvelles techniques.

De 9H à 16H | Garderie sur demande dès 8H15 et jusqu'à 17H | Prix : 110€ (100€ pour les membres)

Infos : Ema LEHRO – 0476/89 91 78 ou stages@artemuse.be

« La gravure à la portée de tous » – Adultes et ados à partir de 12 ans

1/08, 2/08 et 4/08 (3 jours)

Venez créer votre propre tampon à imprimer en gravure en relief. Un motif, texte, pictogramme à reproduire à souhait...

Horaire : De 10H à 12H | Prix : 95€ (90€ pour les membres) | 5 participants max.

Infos : VANBRABANT Fabienne – 0478/12 96 34 ou stages@artemuse.be

« Chant & piano » – Adultes et adolescents à partir de 11 ans

Du 12/08 au 14/08

Du 21/08 au 23/08 (3 jours)

Perfectionnement de la technique vocale et apprentissage de l'accompagnement au piano | Prérequis d'un an de solfège pour le piano

Horaire : De 14H à 17H30 | Prix : 180€ (170€ pour les membres) | 6 participants max.

Infos : VANBRABANT Fabienne – 0478/12 96 34 ou stages@artemuse.be

« À la découverte de la musique » – 5 à 10 ans

Du 18/08 au 22/08

Découverte de l'univers musical, jeux et activités en extérieur

De 9H à 16H | Garderie sur demande dès 8H15 et jusqu'à 17H | Prix : 110€ (100€ pour les membres)

Infos : Ema LEHRO – 0476/89 91 78 ou stages@artemuse.be

KIDS HOLIDAYS – Commune de Sprimont – 2,5 ans à 12 ans



Activités diversifiées : grands jeux, bricolages, ateliers culinaires, randonnées, sport, autour du thème de la semaine.

Lieu : Ecole communale de Louveigné – Rue du Doyard | Horaire : De 9H à 16H | Garderie dès 7H30 et jusqu'à 17H30

Inscription en ligne via le portail parents : <https://sprimont.guichet-citoyen.be/portail-parent/> (Ouverture des inscriptions le lundi 19/05 à 10H pour les enfants qui habitent Sprimont ou qui y sont scolarisés – le lundi 26/05 à 10H pour les autres enfants)
Infos : Céline GEORGES – 04/267 09 93 – celine.georges@sprimont.be

Du 28/07 au 01/08 – Les Pirates de l'Espace

Du 04/08 au 08/08 – En route vers l'Ouest : Les Cow-boys

Prix : 45€ pour le 1^{er} enfant et 40€ pour les suivants d'une même famille – réduction d'1€/jour pour les habitants de Sprimont (40€ / 35€)

Du 11/08 au 14/08 – Astérix et Obélix : Mission Holidix

Prix : 36 € pour le 1^{er} enfant et 32€ pour les suivants d'une même famille – réduction d'1€/jour pour les habitants de Sprimont (32€ / 28€)

ASBL LES MOUFLETS – 2,5 à 8 ans



Activités créatives, culinaires, ludiques, grands et petits jeux, balades nature, jeux en forêt, excursions... Intégration d'enfants à besoins spécifiques

De 9H à 16H | Garderie dès 8H et jusqu'à 17H | Prix : 90€ | Lieu : Rue de l'Esplanade 19, 4141 Banneux

Inscriptions : par mail à partir du lundi 19 mai lesmouffletsasbl@gmail.com

« Les couleurs de l'Océan »

Du 07/07 au 11/07

« Les couleurs du Médiéval »

Du 14/07 au 18/07

« Les couleurs des êtres féériques »

Du 28/07 au 01/08

« Les couleurs de nos campagnes »

Du 04/08 au 08/08

« Les couleurs des animaux »

Du 18/08 au 22/08

OCARINA – 3 à 12 ans



Des activités conçues pour stimuler l'imagination, favoriser l'apprentissage et créer des souvenirs magiques pour vos petits explorateurs. Chaque journée est remplie de surprises et d'activités palpitantes ! Des volontaires formés offriront à vos enfants un éventail d'activités adaptées à leur âge.

Du 07/07 au 11/07

Du 14/07 au 18/07

Horaire : De 9H à 16H30 | Garderie dès 7H30 et jusqu'à 17H30 | Prix : 95€ | Lieu : Ecole communale de Lincé – Rue de l'Enseignement, 5

Inscriptions via le site www.ocarina.be | Infos : 04/232 29 30 – liege@ocarina.be

Yali CLUB – 4 à 8 ans



Activités sportives (intérieures/extérieures), bricolages, cuisine et sortie sur le thème de la nature encadrées par des moniteurs diplômés.

Du 22/07 au 25/07 (4 jours)

– Multisports indoor et outdoor

De 9H à 15H30 | Garderie gratuite dès 8H et jusqu'à 17H | Prix : 85€ pour le 1^{er} enfant et 80€ pour les suivants d'une même famille | Lieu : Hall sportif de Louveigné – accès par la rue Doyard

Inscriptions par mail : yaliclub.infos@gmail.com. Inscrire nom, prénom et date de naissance de l'enfant | Infos : Fabienne DE SEILLE – 0472/ 438 299

SPORT FUN ACTIV – 2,5 à 12 ans



De 9H à 16H | Garderie gratuite dès 7H30 et jusqu'à 18H | **Lieu** : Salle Devahive, rue d'Esneux, 26 – Dolembreux | **Prix** : 90€ sauf robotique 120€ (réduction de 10€ pour les enfants suivants vivant sous le même toit) | Moniteurs diplômés.

Inscriptions et infos : 0479/ 93 43 80 ou sportfunactiv@gmail.com

Du 07/07 au 11/07

Du 04/08 au 08/08

Du 11/08 au 15/08

Du 18/08 au 22/08

2,5-4 ans : Psychomotricité et éveil créatif | 5-7 ans : Mini sports et activités diverses | 5-7 ans : Danses et activités diverses | 8-12 ans : Multi sports et cuisine | 8-12 ans : Multi sports et activités diverses | 8-12 ans : Danses et activités diverses | 8-12 ans : Robotique (débutant) et multi sports | 8-12 ans : Robotique (intermédiaire) et multi sports

CENTRE DE FORMATION VCA

7 ans à 14 ans



Du 18 au 22/08 - Cyclisme multidisciplinaire

De 8H30 à 16H | Garderie sur demande dès 8H et jusqu'à 17H | **Lieu** : Ecole communale de Louveigné – Rue du Doyard (parking) | **Prix** : 100€ | **Inscriptions** via le formulaire en ligne <https://forms.gle/5d5PeH9dGDEN4LN6>

Infos : Cyril FRANCKART – 0470/ 01 65 38 - centreformation@vcardenes.be

Niveau 1 : Découverte et initiation : découvrir le monde du vélo et ses disciplines (BMX, VTT, Trial, etc.) L'enfant doit savoir rouler à deux roues | Niveau 2 - Perfectionnement et compétition : pour s'entraîner et développer sa technique pour un objectif de compétition

CENTRE SPORTIF LOCAL INTÉGRÉ



De 9H à 16H | Garderie dès 7H30 et jusqu'à 17H30 | **Inscriptions** sur sprimontsport.be | **Infos** : 04/ 267 60 37 ou csl.sport@sprimont.be

P'tits Pious – 2,5 à 5 ans

Lieu : Hall Sportif de Louveigné – accès au parking rue Doyard | **Prix** : 85€

Du 07/07 au 11/07 - En musique

Initiation sportive (danse, gym, cirque, ...) – psychomotricité – atelier bricolage et cuisine | Groupe 1 : 2,5 ans-3,5 ans | Groupe 2 : 4-5 ans.

Du 18/08 au 22/08 – À vélo

Groupe 1 (2,5 à 3,5 ans) : apprendre à rouler à vélo – psychomotricité – atelier bricolage et cuisine - initiation à divers sports | Groupe 2 (4 à 5 ans) : apprendre à rouler à vélo ou développer ses compétences – initiation à divers sports – atelier bricolage et cuisine

Sprimont Sport Aventure – 6 à 12 ans

Lieu : Site du Tultay – rue du Néronny, 15 – Sprimont | **Prix** : 90€

Du 07/07 au 11/07

Du 18/08 au 22/08

Course d'orientation, pêche, construction de cabane, tir à l'arc, multisports | Groupe 1 : 6-8 ans | Groupe 2 : 9-12 ans.

HC SPRIMONT – 5 à 11 ans

Du 18/08 au 22/08 – Initiation au Handball par groupes de 3 niveaux différents



Lieu : Hall sportif de Sprimont – Rue Joseph Potier, 15 | **Horaire** : De 9H à 16H | Garderie dès 8H et jusqu'à 17H | **Prix** : 80€

Inscriptions par mail thierry.dubuc@gmail.com | **Infos** : Thierry DUBUC – 0474/ 229 096.

ONELIFE SPORTS – 3 à 12 ans



Horaire : De 9H à 16H | Garderie payante (2€ par garderie) dès 8H et jusqu'à 17H | **Prix** :

semaine de 4 jours : 75 € / semaine de 5 jours : 85€ + réduction de 10€ pour les membres du club ou à partir du 2^{ème} enfant d'une même famille | **Lieu** : Ecole communale de Sprimont-Centre – Place Joseph Wauters, 15

Inscriptions via l'adresse mail mk.onelife@gmail.com | **Infos** : Kelly MARTINS – 0496/ 66 41 84.

Danse et créativité

Du 07/07 au 11/07

Du 18/08 au 22/08

3-6 ans : Initiation danse, éveil rythmique et créatif, psychomotricité | 7-12 ans : Danse et ateliers créatifs en lien avec la danse

Psychomotricité et multisports

Du 14/07 au 18/07

Du 11/08 au 14/08

3-5 ans : Psychomotricité et éveil créatif | 6-8 ans : Multisports et ateliers créatifs | 9-12 ans : Multisports et découverte « sports nouveaux »

BE FLY – 5 à 12 ans



De 9H à 16H | Garderie sur demande dès 7H30 et jusqu'à 17H30 | **Prix** : 85€ | **Lieu** : Hall sportif de Sprimont - Rue Joseph Potier, 15

Inscriptions via le site befly-sprimont.be/ dès le lundi 26 mai à 9h | **Infos** : Sophie RIDOLFI – 0497/70 89 61 - fos@befly-sprimont.be

Du 28/07 au 01/08 - 100% Be Fly

Pomdance (jazz, hip hop, manipulation de pompoms), cheerleading (gymnastique, sauts, stunts, pyramides), gymnastique rythmique (manipulation d'engins, souplesse, renforcement musculaire) | Groupe 1 : 5-8 ans – Groupe 2 : 9-12 ans.

Stages - Vacances d'été 2025

TENNIS CLUB DU TULTAY à partir de 6 ans



Leçons de tennis données par des professeurs formés et agréés par l'AFT.

De 9H à 16H | Garderie dès 8H et jusqu'à 17H | **Prix** : 4 jours : 96€ (88€ pour les membres) - 5 jours 120€ (110€ pour les membres) | **Lieu** : Tennis Club du Tultay, rue de Neronry, 19 – Sprimont

Inscriptions via le formulaire en ligne sur le site du www.tcultay.be

Infos : 0494/ 18 33 66 –

info@tcultay.be

Du 11/08 au 14/08

Du 18/08 au 22/08

SPEECH SPLASH — De 4 à 8 ans



Découverte de l'Anglais au travers d'activités ludiques par Speech Splash et tennis encadré par Tennisissimo.

De 9H30 à 16H | Garderie dès 8H30 et jusqu'à 17H30 | **Prix** : 130€ - Possibilité de repas sauf le lundi à réserver auprès de Tennisissimo (6 €/repas chaud - 3€/croque) | **Lieu** : Tennisissimo Sprimont – rue du Grand Bru, 20

Inscriptions en ligne sur le site <https://www.speech-splash.be/tennisissimo-juillet>

Infos : Jennifer MAUS – 0496/ 08 14 04 – info@speech-splash.be

Du 14/07 au 18/07 - Éveil à l'anglais et tennis « Lost Island »

CENTRE ÉQUESTRE DE DOLEMBREUX – 6 à 12 ans



Initiation à l'équitation : découverte du cheval et du harnachement, pansage et soins aux chevaux, équilibre

et position du cavalier, conduite du cheval, entretien des écuries, bricolages... Le tout encadré par des moniteurs diplômés ADEPS.

De 9H à 16H | Garderie dès 8H et jusqu'à 17H30 | **Lieu** : Centre équestre de Dolembreux – Haie des Chênes, 12

Infos et Inscriptions : 0498/43 66 22 – asdebiolley@yahoo.be

Du 14/07 au 18/07 | **Prix** : 165€

Du 11/08 au 14/08 | **Prix** : 135€

- II. Annexe 2 : RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR – service Accueil Extrascolaire – Accueil Temps Libre - commune de Sprimont
- III. Annexe 3 : PROJET PÉDAGOGIQUE - service Accueil Extrascolaire – Accueil Temps Libre - commune de Sprimont
- IV. Annexe 4 : Descriptif de fonctions
- V. Annexe 5 : Règlement d'ordre intérieur Accueil Extrascolaire – Les Mouflets
- VI. Annexe 6 : Projet pédagogique Accueil Extrascolaire – Les Mouflets
- VII. Annexe 7 : Formation du personnel – Les Mouflets